



**Économie**  
Les transformateurs de légumes en arrachent  
page C1



**Claude Picher**  
L'inéquitable équité  
page C3

## Mes Grands Prix



par Jacques Villeneuve  
Un week-end perdu pour mon équipe  
page S3



1



3

page S9

## La maison de Jean Lapointe ne trouve pas preneur aux enchères

SUZANNE COLPRON

« Je ne pars pas plus riche mais pas plus pauvre! » a lancé hier Jean Lapointe au terme de la vente aux enchères de sa maison d'Austin, dans les Cantons de l'Est.

Vous l'aurez sans doute compris: elle n'a pas été vendue.

Les enchères ont débuté vers 21 h 15 à 50 000 \$. « Cinquante mille dollars, personne ne couvre l'enchère? On renonce? Pas de regrets à 50 000 \$? » a dit d'emblée Iégor de Saint-Hippolyte, le propriétaire de l'Hôtel des encans, qui conduisait la vente dans une salle bondée et surchauffée.

« Cinquante mille dollars preneur. 60 000, 70 000... 140 000, j'ai bien vu à 140 000, a-t-il poursuivi. Personne ne couvre l'enchère? 150 000, 160 000... 200 000. On renonce? 210 000, il était temps! 220 000, 230 000... 340 000, 350 000, 360 000, 370 000. Pas de regrets? 380 000. On renonce à 380 000? Pas de regrets? 380 000 sur ordre. »

La vente s'est conclue sans acheteur en moins de trois minutes. Elle devrait normalement se poursuivre à l'extérieur de l'Hôtel des encans. Jean Lapointe est confiant de trouver preneur dans les prochains jours.

« Avec toute la promotion qu'il y a eu, j'ai l'impression qu'elle va se vendre d'ici une semaine à un prix plus élevé », a-t-il confié après l'enchère.

« Il y a beaucoup de clients qui n'osent pas venir aux ventes aux enchères, a-t-il poursuivi. Qu'elle soit montée à 380 000, c'est quand même un signe. Je pense qu'autour de 400 000, elle serait partie. Mais pas en bas. Sûrement pas. »

Le vendeur fixe toujours ce qu'on appelle un prix minimum dans les ventes aux enchères. Les articles, qu'il s'agisse de tableaux ou de maisons, ne sont pas vendus si ce prix minimum n'est pas atteint. Or, dans le cas de la maison de Jean Lapointe, le prix minimum était d'environ 450 000 \$.

Le célèbre propriétaire aurait accepté de perdre 300 000 \$ par rapport au prix payé pour sa maison (750 000 \$). Mais pas

Voir LA MAISON en A2

## Le Cosmodôme doit survivre

Un rapport recommande que Laval en devienne propriétaire

JÉAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Cosmodôme a sa raison d'être, mais pour qu'il survive la Ville de Laval doit en devenir propriétaire et être responsable de sa solvabilité, de sa santé financière et de sa pérennité. Pour pouvoir continuer, le Cosmodôme, géré présentement par la Corporation Camp Spatial Canada, a un besoin urgent d'un nouvel investissement de 9 961 866 \$.

Ce sont là deux des principales recommandations du Comité de travail sur l'avenir du Cos-

modôme, présidé par M. Claude Pichette.

Le rapport, dont La Presse a obtenu copie de l'introduction et des recommandations, a été remis à ceux qui l'avaient commandé, le 14 juin dernier, soit le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, et le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard.

A cause de son endettement, il est utopique de croire que l'entreprise privée pourrait présentement assurer l'avenir du Cosmodôme.

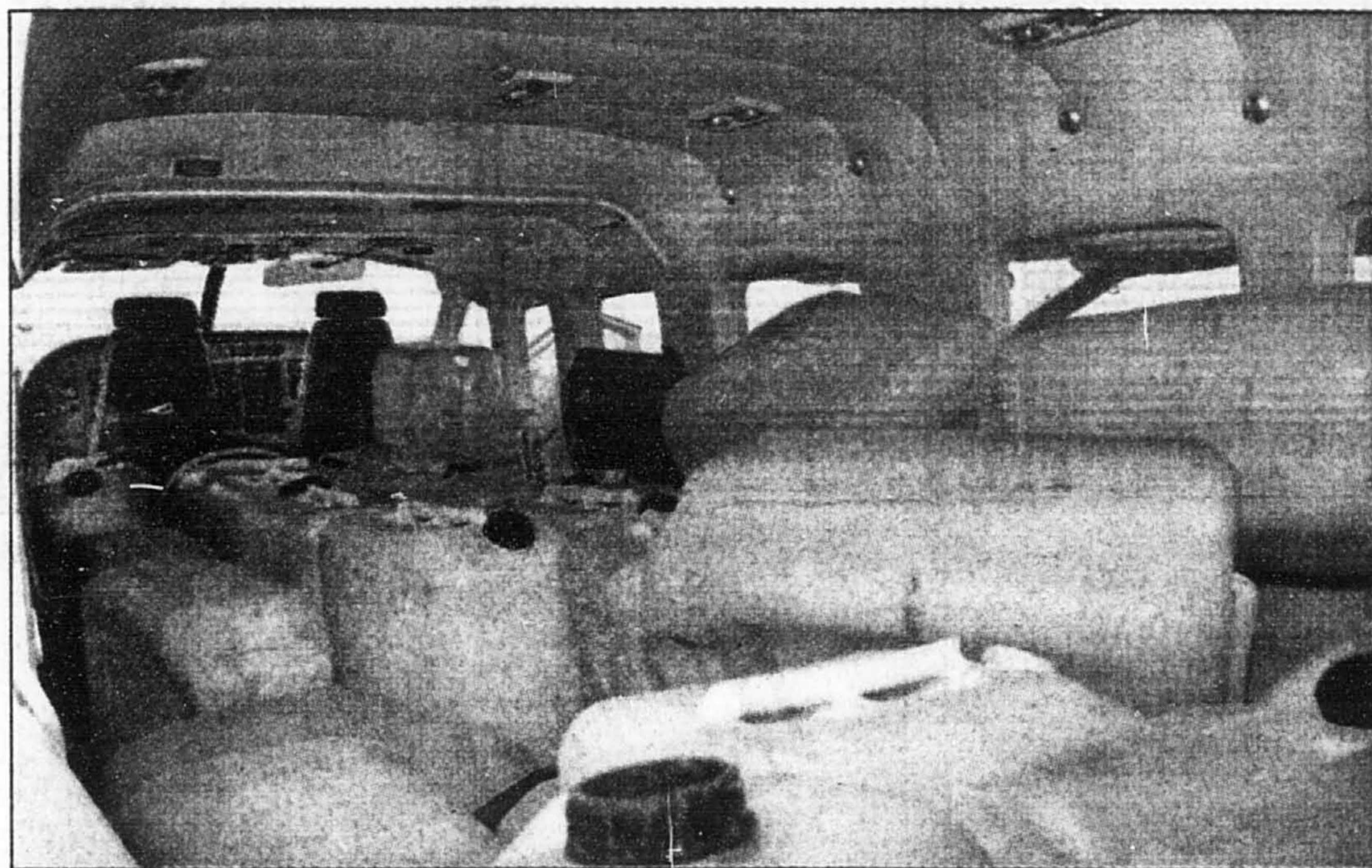
Dans le préambule du document signé par M. Pichette, il est écrit: « Nous avons identifié les

solutions capables d'assurer la consolidation et le développement du Cosmodôme dont la valeur intrinsèque n'est pas remise en question. Notre rapport est donc résolument orienté vers la continuité et la valorisation des investissements publics qui y ont déjà été effectués ».

Dans le nouvel investissement de près de 10 millions suggéré, le Comité recommande que Laval injecte une somme additionnelle de 1 664 222, ce qui portera sa contribution totale à

Voir LE COSMODÔME en A2

## Ils n'ont que l'embaras du choix!



À l'intérieur du Cessna Grand Caravan, les policiers ont trouvé une quarantaine de bidons de kérosène qui étaient raccordés au réservoir de l'appareil afin de permettre aux trafiquants de se rendre à destination sans avoir à faire escale.



Plusieurs kilos de cocaïne ont été découverts hier dans le lac Stone, près de Clova.

## Les pistes non surveillées abondent dans le Nord

MARC THIBODEAU

Il existe actuellement près de 200 pistes d'atterrissage au Québec où des trafiquants de stupéfiants comme ceux de Clova peuvent se poser sans être importunés, faute de surveillance.

« On peut généralement atterrir et repartir comme on veut dans ces endroits », a affirmé hier François Guay, vice-président de l'Association des pilotes de brousse du Québec, en précisant que l'achalandage des pistes est trop faible pour justifier la présence de tours de contrôle.

Selon M. Guay, 58 ans, qui pilote des avions de tout genre depuis plus de 40 ans, les trois quarts de ces pistes se trouvent au nord du Québec, dont bon nombre dans la région où s'est posée samedi le Cessna en provenance de la Colombie.

La surveillance policière, dans les régions isolées où ces pistes se trouvent, est souvent difficile. « C'est certain qu'on ne peut pas surveiller partout. Nous n'avons

pas assez de ressources, particulièrement dans des coins aussi reculés que Clova », a reconnu le capitaine Denis Fiset, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Le véritable défi pour les trafiquants, a précisé M. Guay, n'est donc pas de trouver une piste d'atterrissage clandestine mais bien de se rendre au Canada sans être repéré par les radars américains. Une fois en sol canadien, les risques sont en effet minimes, à moins de

s'aventurer dans l'espace aérien sous le contrôle d'aéroports importants comme Mirabel et Dorval.

Le sergent Yvon Poirier, de la GRC, ne cache pas que les autorités canadiennes n'auraient jamais repéré le Cessna de samedi si l'agence antidrogue américaine (DEA) ne leur avait pas mis la puce à l'oreille. « Pour nous, ça aurait été un avion parmi tant d'autres dans l'espace aérien canadien. Il n'aurait pas été jugé suspect », a-t-il indiqué hier.

Avant d'entrer dans un pays  
Voir LES PISTES en A2

Autres informations et photos en page A7

## Québec envisage d'abolir le remboursement d'impôt foncier des locataires et de hausser les loyers des HLM

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement envisage d'abolir le remboursement d'impôt foncier des locataires et à réviser à la hausse les loyers dans les HLM.

La Presse Canadienne a obtenu copie de la réforme de l'habitation que prépare le ministre responsable du dossier, Rémy Trudel. Cette réforme permettra à compter de 1998 des économies de 198 millions, principalement au détriment des personnes les plus défavorisées.

Le document, signé par le ministre le 13 août dernier, est actuellement à l'étude devant le comité ministériel du Développement social. Il

sera soumis à la consultation, afin de produire une politique globale de l'habitation pour la prochaine année financière.

La plus importante mesure consiste à abolir le remboursement d'impôt foncier que touchent annuellement 724 000 ménages à faibles revenus. Le remboursement moyen est de 196 \$ par famille et il peut aller jusqu'à 514 \$. Cette mesure permettrait des économies de 133 millions.

Autre mesure prévue par le ministre Trudel: une révision du loyer que payent les 85 000 familles qui vivent actuellement dans les Habitations à loyer modique (HLM).

Le loyer dans un HLM est actuellement fixé à

25 % des revenus du ménage qui y réside. Le gouvernement songe à une nouvelle formule de fixation du loyer, soit un montant qui correspondrait à 90 % du loyer moyen payé par les salariés à faibles revenus.

Cette méthode aurait un impact à la hausse de 50 millions sur le coût du loyer pour les plus défavorisés.

Voici trois exemples cités dans le document du gouvernement:

■ un assisté social vivant seul dans un logement subventionné verrait son loyer passer de 196 \$ à 292 \$ par mois;

Voir QUÉBEC en A2

## Un échec!

L'opération Provide Comfort, déployée avec fracas dans la foulée de la Guerre du Golfe pour protéger les Kurdes du nord de l'Irak contre les exactions du régime de Saddam Hussein, vole en éclats: les Kurdes alliés à Bagdad ont pris hier le contrôle de la quasi-totalité du Kurdistan irakien et Washington reconnaît son impuissance à empêcher Hussein de consolider son pouvoir au Kurdistan. Jooneed Khan fait le point en page C14

### INDEX

Annonces classées  
- index B4  
- immobilier B4 et B5  
- marchandises B5  
- emplois B5 et B6  
- automobile B6 à B8

- affaires C4  
- Arts et spectacles A13 à A15  
- Ciné-horaire A14  
- Télévision A13  
- Télé-horaire A15

Bandes dessinées B5  
Bridges B6  
Décès B9  
Économie C1 à C13  
Êtes-vous observateur? B4

Horoscope B6  
Le monde C14  
Loteries A2 et A5  
Mots croisés B7 et S10  
Mot mystère B5  
Opinions B3

Politique B1  
Tabloïd Sports  
- Réjean Tremblay S5

### ÉDITORIAL

La sentence suspendue  
- Agnès Gruda  
page B2

### MÉTÉO

Nuageux et averses  
Max. 23, min. 15  
Cahier Sports,  
page 16



## Suites de la page une

## Le Cosmodôme doit survivre

LE COSMODÔME / Suite de la page A1

19 943 222. Ce montant comprend la dette de 13,5 millions que la Ville garantit auprès de la Banque Nationale. À cela, il faut ajouter 118 000 \$ injecté par Laval Technopole, un organisme paramunicipal.

Il est aussi recommandé que le gouvernement provincial apporte une nouvelle contribution de 5 378 822, ce qui portera sa participation à huit millions, et que le gouvernement fédéral débourse en plus de son engagement de 5 100 000, un autre montant de 2-918 822.

Le Comité recommande aussi que le gouvernement du Québec affirme la mission du Cosmodôme comme un maillon important d'un réseau d'institutions et que le gouvernement du Canada maintienne son engagement en raison du caractère exclusif de son rayonnement au pays sur les plans éducatif, culturel et économique.

Si Laval devient propriétaire du Cosmodôme, elle perdra du même coup l'importante somme de 857 272 \$ que la Corporation Camp Spatial Canada lui doit pour non-paiement de ses impôts fonciers depuis 1993.

Une fois le transfert effectué, l'administration municipale devra

assumer seule, s'il y a lieu, le déficit annuel. Si l'on se base sur une récente étude, l'achalandage a baissé de 45,1 % en juillet dernier, par rapport à la même période l'an passé.

Donc, si le transfert s'effectue comme souhaité par le Comité, Ville de Laval aura en 1996 englouti en trois ans dans le Cosmodôme une somme de plus de 20 millions. Jamais en 1992, lorsque Laval lutait avec la Rive-Sud pour obtenir le Cosmodôme, le conseil municipal n'avait pensé que la Ville devrait un jour injecter une somme aussi élevée dans ce projet.

Même si le transfert est fait à la Ville, Laval n'aura pas la haute

main sur le conseil d'administration. Selon le plan proposé par le Comité, le CA du Camp Spatial serait composé de trois membres provenant d'industries reliées aux activités de formation du Cosmodôme, d'un représentant de la Banque Nationale, commanditaire majeur, d'un représentant de l'Agence spatiale canadienne, d'un représentant de Ville de Laval et d'un représentant du Conseil de développement régional de Laval. Il est suggéré que le conseil d'administration soit présidé par un des représentants des industries.

Le rapport contient une quarantaine de pages et les ministres n'ont pas encore indiqué quand ils le rendront public.

## La maison de Jean Lapointe ne trouve pas preneur aux enchères

LA MAISON / Suite de la page A1

davantage! Il faut savoir qu'il est un amateur de tableaux et un habitué des encans. Il les fréquente moins depuis quelques années mais il les a déjà beaucoup fréquentés.

Hier soir, avant la vente de sa maison, un acheteur a payé 82 000 \$ pour *La dame au chapeau noir*, de Jean-Paul Lemieux. Un autre a déboursé 40 000 \$ pour *Hiver dans les Laurentides*, de Marc-Aurèle Fortin.

## Un randonneur fait une chute mortelle dans l'État de New York

d'après PC et AP KEENE, New York

Un adolescent de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans l'ouest de l'île de Montréal, a perdu la vie, dimanche, lorsqu'il a fait une chute de 30 mètres au cours d'une randonnée dans les Adirondacks, près du village de Keene, dans le nord-est de l'État de New York.

Les patrouilleurs de l'État n'ont pas encore révélé l'identité de l'adolescent de 17 ans, sa famille n'ayant pas encore été informée. Son décès a été constaté à l'Adirondack Medical Centre, de Saranac Lake, dans l'État de New York.

La victime a succombé en chutant d'un promontoire surplombant les chutes Roaring Brook, où plusieurs tragédies semblables se sont produites au cours des dernières années.

L'adolescent faisait partie d'un groupe d'une demi-douzaine d'excursionnistes qui s'étaient arrêtés pour admirer les chutes. Il se serait assis en bordure du promontoire et aurait trébuché en se relevant.

Le groupe venait d'escalader la Giant Mountain, qui culminé à 1410 mètres.

## Les pistes non surveillées abondent dans le Nord

LES PISTES / Suite de la page A1

étranger, les pilotes effectuant des trajets internationaux doivent normalement soumettre un plan de vol détaillé et se munir d'un « transpondeur », appareil de bord facilitant l'identification électronique de l'appareil.

Obligations qui ne sont évidemment pas respectées par les trafiquants. Ces derniers, après avoir décollé de la Colombie, se dirigent habituellement au large de la côte Est des États-Unis et remontent jus-

qu'à la Nouvelle-Écosse, où ils bifurquent vers le nord-ouest, traversent le Nouveau-Brunswick et entrent finalement au Québec.

En vol, l'avion demeure à très basse altitude afin d'échapper aux radars américains installés sur la côte. Des bidons de carburant sont placés à l'intérieur afin de permettre un voyage sans escale.

Selon la police, l'avion saisi à Clova transportait ainsi une quarantaine de bidons de vingt gallons de kérosène raccordés au réservoir. Un camion rempli de carburant

avait été stationné près de la piste afin de ravitailler l'aéronef pour son retour en Colombie.

C'est par stratégie que la GRC a préféré ne pas le faire intercepter en vol par les pilotes des CF-18 de l'armée, en prenant du coup le risque de voir les contrebandiers et leur précieuse marchandise disparaître dans la nature. « Ça fait partie des risques », a commenté hier le sergent Poirier, en précisant que les autorités voulaient ainsi « remonter la filière ».

Le protocole d'entente liant la

GRC, la SQ et les Forces armées lors de ce type d'intervention prévoit, dit-il, que les appareils militaires — utilisés avec l'autorisation du chef d'état-major de l'armée, le général John Boyle, — soient mobilisés uniquement pour suivre l'avion et non pour le contraindre à se poser.

Des avions de l'armée avaient également été mobilisés en 1992 afin de prendre en filature des trafiquants venus encore une fois de Colombie. Plus de 4000 kilos de cocaïne avaient alors été saisis à Casey, au nord de La Tuque.

## Québec envisage d'abolir le remboursement d'impôt foncier des locataires et de hausser les loyers des HLM

QUÉBEC / Suite de la page A1

■ une personne seule âgée de plus de 65 ans et recevant la pension de vieillesse verrait son loyer grimper de 259 \$ à 292 \$;

■ enfin, pour une famille monoparentale avec un enfant, le loyer passera de 245 \$ à 356 \$.

D'autre part, le gouvernement a l'intention de décentraliser le parc de logements de la Société d'habitation du Québec vers les municipalités.

Avec de telles mesures, le gouvernement épargnera 198 millions à partir de 1998-1999. Cette économie servira à diminuer le déficit du gouvernement pour une somme variant de 65 à 84 millions. Le reste sera investi dans différents programmes d'aide.

On espère ainsi investir 45 millions dès 1997 dans la construction de 1420 unités de logement social et 10 millions additionnels dans la rénovation de 1800 autres logements.

Il y aura aussi une cinquantaine de millions pour la rénovation des

logements situés dans les vieux quartiers des grandes villes, afin de combattre l'étalement urbain et ramener les populations dans les centre-villes.

Plusieurs Québécois qui sont dans la tranche de la population la plus pauvre connaissent des problèmes de logements.

On estime que 361 000 familles dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$ par année doivent consacrer plus de 30 % de ce revenu pour se loger.

Renée-Claude Boivin, porte-pa-

role du ministre de l'habitation Rémy Trudel, a soutenu hier que le document produit par le ministre n'était qu'une « hypothèse de travail soumise au comité ministériel pour discussion ».

« Toutes les mesures mentionnées peuvent être modifiées. Aucune n'a encore été adoptée », a dit Mme Boivin.

Elle a rappelé de plus que le gouvernement fédéral s'est retiré en 1995 du secteur du logement social, ce qui force le Québec à trouver des façons originales de faire face aux problèmes dans un contexte de restrictions budgétaires.

Pour une **CONSULTATION gratuite** chaque dimanche dans **La Presse** ne manquez pas le cahier **Santé**

**ON COUVRE toutes les scènes** le samedi dans **La Presse** dans le cahier **Arts & Spectacles**

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par :

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser

les informations de La Presse et celles des services

de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de

reproduction des informations particulières à

La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



## LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 683

à quatre chiffres : 7019

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre

commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke

Est ( métro Préfontaine ), de 9 h à 20 h;

■ à Montréal: Commission des écoles

catholiques de Montréal, Centre

administratif, bibliothèque centrale, 3737,

rue Sherbrooke Est, de 10 h à 16 h. Objectif:

150 donneurs;

■ à Sherbrooke: les pompiers de

Sherbrooke, en collaboration avec

l'Association des marchands du Carrefour de

l'Estrie, Carrefour de l'Estrie ( au centre ),

3050, boul. Portland, de 10 h 30 à 18 h.

Objectif: 400 donneurs;

■ à Vaudeuil: l'Association des pompiers

Vaudeuil-Dorion, caserne des pompiers, 11,

boul. Jeannotte, de 14 h 30 à 20 h 30.

Objectif: 175 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Les bons achats de la saison

■ Dans le but de vous simplifier un peu la vie, nous avons tenté de dénicher les bonnes affaires de la saison. Notre styliste Marie-Christiane Allard a tenté de regrouper les pièces maîtresses. « Dans mes choix, explique-t-elle, j'ai considéré trois choses: le prix, la qualité et la polyvalence. Car aujourd'hui, les consommateurs recherchent des tenues passe-partout qui se portent sept jours sur sept, du lever au coucher. » À lire demain dans le cahier Mode.

## QUESTION DU JOUR

Le service **InfoBref Bell**

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

**Mario Dumont soutient que le premier ministre Bouchard capitule devant les éléments extrémistes de son parti dans le dossier linguistique. Êtes-vous du même avis?**

Trouvez-vous excessives les nouvelles compressions budgétaires annoncées par le premier ministre Bouchard?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 63 %**  
**Non: 37 %**

Bell

La Presse

**ET VOUS PENSIEZ AVOIR TOUT VU !** **NISSAN**

**Metro NISSAN** 230, MICHEL-JASMIN, DORVAL 631-0001

**ALTIMA 1996**

**FINANCEMENT 3,8%\***

**SENTRA 1996**

**Lasalle NISSAN** 2225, LÉGER, VILLE LASALLE 366-8931

\*3,8% VALIDE DE 24 À 48 MOIS. Financement par l'entremise de NCFI plan-détail applicable à toutes nos Sentra et Altima 1996 seulement. Financement 5,8% sur 60 mois.

# Montréal métro

## Les cols bleus voulaient un « congé syndical » pour la durée de leur procès au criminel

YVES BOISVERT

Estimant que de subir un procès criminel pour le saccage de l'hôtel de ville constitue une « activité syndicale », les cols bleus de Montréal exigeaient des congés payés pour cinq des leurs qui font face à la justice depuis hier.

Le syndicat (SCFP-FTQ) a en effet envoyé à l'administration le 5 septembre un « avis d'absence pour activités syndicales » pour cinq accusés, absence qui s'étendait

sur les deux semaines prévues du procès. L'administration a rejeté cette demande.

« Ce n'est pas la première fois qu'on a une telle demande pour un procès », déclare Sylvie Berthiaume, porte-parole de la Ville, faisant allusion aux nombreux procès criminels impliquant des cols bleus ces dernières années pour divers actes d'intimidation contre des cadres et surtout de vandalisme contre les installations municipales.

Le procès qui s'ouvrait hier implique notamment le président du syndicat, Jean Lapiere, 43 ans, de Saint-Hubert, et le vice-président, Denis Maynard, 43 ans, de Saint-Hubert, ainsi qu'un troisième dirigeant syndical, Richard Bisson, 37 ans, de Saint-Hubert également.

Benoît Claveau, 29 ans, Jean D'Astous, 48 ans, Robert Gagnon, 43 ans, Michel Leblanc, 49 ans, et Alain Lévesque, 45 ans, sont leurs coaccusés pour qui le syndicat réclamait des congés. Un neuvième accusé, Normand Lajoie, 39 ans, est un col bleu de la CUM.

Les neuf sont accusés devant le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, de participation à une émeute, introduction par effraction à l'hôtel de ville (sauf Lapiere), complot et méfait.

Les dommages à la suite de cette émeute survenue le 13 septembre 1993 ont été évalués à 32 000 \$. La Ville a déposé une poursuite civile contre le syndicat des cols bleus pour se faire dédommager.

Hier, devant le juge Boisvert, Claude Rainville, chargé par la Ville de faire enquête avant même la manifestation (on s'attendait à du grabuge), a expliqué comment on a recueilli la preuve vidéo contre les accusés.

Ce soir-là, entre 17 h et 20 h, une manifestation contre la surtaxe avait eu lieu sans incident. Vers 21 h, un camion est arrivé, suivi de plusieurs autobus bourrés de cols bleus. Les gens du camion distribuaient aux manifestants des bâtons et des casques de hockey avec grilles.

Quatre enquêteurs privés avaient été postés à des endroits stratégiques avec des caméras vidéos pour filmer les émeutiers.

M. Rainville n'a pas assisté au saccage, mais une cinquantaine de cols bleus ont ensuite défoncé les portes de l'hôtel de ville et cassé des fenêtres.

Selon M. Rainville, Maynard et Lapiere ont été vus dans la foule vers 22 h. Les enquêteurs qui ont filmé la scène ont commencé à défiler devant le juge. Le procès doit durer deux semaines.

Maynard et Lapiere n'ont subi aucune sanction, puisqu'ils sont libérés à plein temps pour activités syndicales, de dire Mme Berthiaume. Les autres employés de la Ville ont subi une suspension sans solde variant de trois mois à un an, suspension qu'ils ont purgée, selon Mme Berthiaume.

## Le nouveau pont Wellington

En compagnie du conseiller Germain Prigent, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a inauguré hier le pont Wellington, une « voie de communication rapide » reliant le sud-ouest de la métropole au centre-ville. Ce projet est le fruit d'une entente survenue entre Montréal et le gouvernement fédéral, qui ont respectivement contribué 8,1 et 9 millions de dollars à sa réalisation.



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

## Balles de drogue dans la prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Deux récidivistes qui auraient eu l'intention de lancer des balles de tennis bourrées de stupéfiants à des copains détenus à l'Institut Leclerc se sont retrouvés au palais de justice de Laval.

La semaine dernière, des gardiens de ce centre de détention fédéral, sis dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, ont trouvé de la drogue dans la cour de récréation et des balles de tennis coupées en deux. La police de Laval a été alertée et une surveillance discrète du secteur a été faite. Finalement, les policiers ont aperçu trois individus qui avaient en leur possession trois balles de tennis avec du ruban gommé noir, pas très loin de la cour de récréation. Les balles ont été ouvertes et, à l'intérieur, on a trouvé 28,9 grammes de haschisch et 61,9 grammes de cannabis.

Un suspect a été relâché. Les deux autres sont Gilles Leclerc, 25 ans, et Dominic Bergeron, 18 ans.

## L'EXPRESS DU MATIN



Hydro-Québec et ses employés représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). Au cabinet du ministre d'État aux Ressources naturelles, Guy Chevette, on conserve toujours espoir que les parties en viennent à une entente. Récemment, M. Chevette avait évoqué le fait qu'il y avait d'autres moyens qu'une intervention gouvernementale pour forcer les parties à négocier mais sans toutefois donner plus de précision.

### Peter Hall toujours fermé

Les négociations ont repris à Peter Hall, une école de Montréal fréquentée par quelque 400 élèves lourdement handicapés. Les portes de l'école sont toujours fermées et les enseignants sont en lock-out depuis le 20 juin. Le député libéral François Ouimet a demandé hier à la ministre de l'Éducation d'exercer ses pouvoirs spéciaux pour forcer l'ouverture de l'école. « Dans ce dossier, la ministre se lave les mains et refille le problème au ministère du Travail, a-t-il dit. Pendant ce temps, les parents sont désespérés. » Ils manifesteront un peu avant midi aujourd'hui devant les bureaux du ministère de l'Éducation, situés au 600, Fullum.

### Courageuse patineuse

Christine Ichim, une jeune Ontarienne de 18 ans qui a entrepris en mai de traverser le Canada en patins à roulettes pour financer un traitement médical au profit de sa mère, était de passage hier midi à l'hôtel de ville de Montréal. Partie de Vancouver, elle se rendra jusqu'aux Maritimes dans l'espoir de recueillir les 300 000 \$ nécessaires pour payer le traitement expérimental destinée à sa mère, qui a découvert il y a huit ans qu'elle souffrait de leucémie. Accompagnée de son frère Thomas, la patineuse originaire de Kitchener admet que la traversée « est très éprouvante physiquement et mentalement, mais je suis déterminée à continuer ».

### Sinistrés du Saguenay

L'Association des collègues communautaires du Canada vient d'instaurer un fonds de secours d'urgence pour venir en aide aux élèves du Saguenay, affectés par les inondations du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des bourses allant jusqu'à 200 dollars seront remises par l'entremise des collègues concernés à des étudiants de la région qui, en raison des inondations, ont subi des pertes pouvant mettre en péril leur année scolaire. Les fonds serviront à remplacer du matériel didactique ou à payer des frais associés au retour en classe.

### Agresseurs recherchés

La police de la CUM recherchait hier, au moment de mettre sous presse, deux hommes de race noire âgés d'une vingtaine d'années, qui ont sérieusement blessé, lors d'une altercation, un individu du même âge à la sortie du métro Bonaventure. L'un des agresseurs aurait utilisé un couteau pour frapper à quatre reprises la victime, touchée au cou et au dos, avant de prendre la fuite. La victime a été transportée d'urgence à l'hôpital Royal-Victoria, où l'on ne craignait pas pour sa vie.

### Une vieille dame tuée

Le lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la police de la CUM, a indiqué hier que la femme de 80 ans trouvée morte samedi vers 18 h dans son appartement de la rue Musset, à Montréal, avait bel et bien été assassinée. L'autopsie pratiquée sur le corps de Jadwiga Lorynski a en effet révélé qu'elle est morte par strangulation. La victime avait été découverte par la police après qu'une voisine eut aperçu sur son balcon des traces de verre provenant d'une vitre fracassée. Le vol serait à l'origine du drame.

### Résidence Ste-Geneviève

Selon le Comité provincial des malades, le bilan des pertes de vie à la suite de l'incendie de la Résidence Sainte-Geneviève aurait pu être moins tragique si les autorités responsables avaient appliqué les recommandations formulées à plusieurs reprises dans le passé par le Commissaire aux incendies, Cyrille Delage. « Il semble que l'absence d'une liste de bénéficiaires à la disposition des pompiers, ainsi que l'absence de gicleurs aient grandement contribué à l'hécatombe », soutient la directrice générale du Comité, Michèle Lamquin-Éthier. Sept personnes âgées ont péri dans l'incendie de la Résidence Sainte-Geneviève, le 31 août.

### Hydro : la médiation se poursuit

La médiation se poursuivait toujours en fin de journée, hier, entre

**Des collants sans qu'on sache...**

En plus de vous mouler à merveille, les nouveaux collants sans couture de Calvin Klein vous font des courbes qu'aucune ligne disgracieuse ne vient perturber. En fait, comme si vous n'en aviez pas.

CK

collant sans couture

AILES

LES AILES DE LA MODE

Les Ailes vont vous changer

**Défilé de mode**

Découvrez la nouvelle collection automne 1996, le mercredi 11 septembre à 19 h au Carrefour Laval.

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

## Montréal métro

## Début du procès de Raymond Gentry

YVES BOISVERT

Raymond Gentry avait été envoyé chez lui parce qu'il était ivre et cela l'a « enragé », le soir où il a tué le jeune Charles Gagné dans un dépanneur d'Outremont, cet hiver.

Voilà ce qu'a déclaré l'avocate du ministère public, Lori Weitzman, hier, à l'ouverture du procès de Gentry, 28 ans, accusé du meurtre prémédité de Gagné, un étudiant de 17 ans qui travaillait comme commis dans ce dépanneur de la rue Van Horne.

Me Weitzman résumait sa preu-

ve pour le jury. Plusieurs témoins, a-t-elle dit, ont vu Gagné et Gentry se quereller, dans la soirée du 18 janvier 1996. Gagné travaillait le soir au dépanneur et Gentry faisait des commissions gratuitement et de petits travaux. Sa seule rémunération était les pourboires qu'il recevait, a dit Me Weitzman.

Dans la soirée, plusieurs personnes ont remarqué l'haléine d'alcool de Gentry, qui a été expulsé par Gagné vers 21 h.

Juste avant la fermeture, vers 23 h, Gentry est revenu au dépanneur, selon une cliente. On n'a jamais revu le jeune Gagné en vie.

Quand le commis qui doit ouvrir le dépanneur est entré le lendemain matin, à 7 h 30, la porte n'était pas verrouillée et le système d'alarme n'était pas enclenché. Il a compris pourquoi quand il a découvert le corps de Charles Gagné gisant face contre terre dans le

sous-sol de l'immeuble, sous des boîtes de carton.

Gagné, étudiant au cégep Bois-de-Boulogne, avait été poignardé dans le dos et frappé à la tête.

## Deux déclarations

Les policiers ont rencontré plusieurs témoins dont Gentry. Celui-ci a commencé par dire qu'il ne s'était rien passé de spécial la veille. Il a émis l'hypothèse que le mobile du meurtre était le vol. De fait, il manquait 300 \$ dans la caisse.

Dans une deuxième déclaration, Gentry a avoué avoir tué Charles

Gagné. Il a dit aux policiers qu'il était sous le coup de la rage quand, après lui avoir reproché sa façon de laver le plancher, Charles Gagné l'avait expulsé du dépanneur.

Les policiers ont de plus fouillé l'appartement de Gentry et trouvé du sang et des vêtements tachés de sang cachés dans des poubelles.

Les témoins techniques ont commencé à livrer leur témoignage hier. Le procès, présidé par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin au palais de justice de Montréal.

## Un prévenu sera inculpé d'incendie criminel

MARCEL LAROCHE

Un résident de la 25<sup>e</sup> Avenue, à Rosemont, aperçu sur les lieux d'un incendie criminel survenu il y a près de quatre mois dans ce quartier de l'est de Montréal, et dans lequel une septuagénaire a péri, a finalement été appréhendé hier matin par la police de la CUM.

Stéphane Charron, 30 ans, est soupçonné par la police d'avoir délibérément mis le feu dans un immeuble de 16 logements situé au 6740 de la 25<sup>e</sup> Avenue.

L'incendie allumé vers 4 h 20 le matin du

28 mai dans un réduit servant de remise, sous la cage d'escalier du sous-sol de l'immeuble, a coûté la vie à Louana Charles.

Le corps calciné de la vieille femme de 75 ans, qui vivait seule dans l'appartement 5, a été découvert une demi-heure plus tard par les pompiers du Service de la protection des incendies de Montréal.

L'enquête menée par les sergents-détectives Pierre Fournier et Claude Bourdeau, sous la supervision du lieutenant-détective Richard Simard, de la section des incendies criminels du SPCUM, a connu des développe-



Stéphane Charron

ments importants lorsqu'ils ont appris l'existence d'un rôle aperçu près des lieux le matin du sinistre.

Les policiers ont finalement orienté leurs recherches vers Stéphane Charron, qui habite à deux coins de rues de l'immeuble ravagé par le feu.

Connu des services policiers pour des offenses mineures d'introduction par effraction, Charron aurait même entretenu des relations amicales avec le concierge de l'immeuble où la victime a trouvé la mort.

Recherché depuis quelques jours, il s'est présenté hier matin aux policiers de la CUM qui l'ont aussitôt mis en état d'arrestation.

Le suspect doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal sous des accusations d'homicide involontaire et de crime d'incendie.

**CLINIQUE PENTAX**

**LE GRAND CHEF DE LA PHOTO**

Vous invite à la clinique Pentax le 13 septembre de 17 h à 21 h et le 14 septembre de 10 h à 16 h. Venez rencontrer M. Gerry Gian, représentant de Pentax. Apportez votre appareil Pentax pour une vérification GRATUITE par le technicien samedi 14 septembre.

**NOUVEAU**

**LE NOUVEAU PENTAX MZ-10**

Surveillez nos nombreux spéciaux jeudi dans *La Presse*

**HEURES D'OUVERTURE :** Du lundi au mercredi, de 8 h à 18 h. Le jeudi et le vendredi, de 8 h à 21 h. Le samedi de 9 h à 17 h. Le dimanche de 11 h à 17 h.

**«TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO»**

**L. L. LOZEAU LTÉE**

6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9  
Stationnement municipal à l'arrière

Tél.: 274-6577  
Fax: 274-4221  
1-800-363-3535

**LES MODÈLES 1996 DOIVENT TOUS SORTIR**

**GRAND BALAYAGE PLUS QUE 75 UNITÉS EN STOCK !**

**VOYEZ-NOUS AVANT D'ACHETER**

**Rimar**

**AUTOMOBILE RIMAR INC.**  
5500, boul. Métropolitain Est sortie Lacordaire  
253-4888

**Votre geste fait toute la différence**

Faites un don à  
**LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS**

Tél.: (514) 934-4846  
Télec.: (514) 939-3551

nouvelle entreprise de communication avec un peu **d'expérience**

(125 ans)

R&D disponible (Bell Labs).

Plusieurs clients satisfaits (continents, royaumes, pays,

conglomérats, grandes entreprises, entreprises de garage, etc.).

Spécialiste qui fait tout ce qu'il faut pour de bonnes communications.

À votre service.



**SOIRÉE PRÉSENTATION**

Voyage de groupe accompagné par **C. MARCEL ROSE**  
Départ le 23 mars 1997  
1 semaine, possibilité de prolongation

**CROISIÈRE — BOLÉRO**  
Santo Domingo • Tortola • St-Martin  
Antigua • Guadeloupe • St-Thomas • Ste-Croix

Présentation, jeudi 12 septembre à 19 h  
au 7725, rue St-Denis, R.S.V.P. 273-3301

Voyages Bergeron Inc. 7725, rue Saint-Denis 273-3301  
Voyages Bergeron Inc. Place Longueuil 651-9551

**C'est... bien.**

Des plats succulents servis en généreuses portions par un personnel charmant, c'est bien. Mais, quand en plus les prix sont alléchants, c'est...

**C'est vraiment très bien.**

Vraiment très bien, en effet, notre tout nouveau souper !

**FILET MIGNON ET CREVETTES 995\$\***

Comprenant du bon pain chaud, des légumes frais, du riz et, au choix, une soupe, une salade César ou les 60 régals de notre table de crudités.  
\*9,95 \$ - LUN. AU JEU. 12,95 \$ - VEN. AU DIM.  
Ne peut être combiné à aucune autre offre

**Chez la Mère TUCKER**  
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades

Centre-ville : 1175, place du Frère André 866-5525  
Côte-de-Liesse : 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

# Le yéti

**J**e vous ai déjà dit mille fois que le Vermont est l'idée la plus proche que je me faisais du bonheur tranquille. Douces vallées. Grasses prairies et fermes opulentes. Petites villes animées comme St. Albans, Swanton, Enosburg... Et Burlington, la « happy few » au charme discret.

Mais vous ai-je déjà parlé des croussantes poches de misère que sont Richford et Newport, par exemple, que je traverse avec le plus grand étonnement, me demandant chaque fois : pourquoi ici ? D'où viennent ces soudaines gales sur cette géographie heureuse ? Je soupçonne quelque punition du Ciel, quelque morbide atavisme plutôt que les habituelles raisons économiques...

L'autre jour, sur le versant de Jay Peak qui vient mourir à Richford, j'ai été victime d'une agression sans conséquence.

Je montais à vélo quand un pick-up m'a tassé et, par la vitre baissée, quelqu'un m'a lancé une pomme. Je l'ai évitée de justesse. Le même pick-up m'attendait un peu plus haut dans la pente. Cette fois c'est de l'eau qu'on m'a lancé. Puis le pick-up s'est mis en travers de la route, a fait hurler ses pneus à mort, et a disparu.

Ce genre d'incident me laisse ahuri. Un vertige. La soudaine révélation d'un autre genre humain, et du gouffre qui m'en sépare. Un peu comme si on découvrait des pas de yéti dans son jardin. Cet ahurissement-là.

Je suis fasciné depuis toujours par le langage de la violence. Si vous montez Jay Peak par Richford un de ces jours, vers la mi-pente, notez les arabesques des pneus sur la route. C'est une écriture. C'est le Yéti qui nous écrit. Il nous dit qu'il campe à nos portes. Il nous dit aussi qu'il s'ennuie un peu.

Sur l'asphalte chaud, il a signé l'insignifiance de son existence.

PERSONNELLEMENT EN PERSONNE —

Une lectrice me rapporte l'essentiel d'une entrevue que le chroniqueur sportif Jean Pagé, de Radio-Canada, a accordée à CKAC récemment, en soulignant le passage où il est question de la critique. En deux mots, sur la critique, M. Pagé dit que, s'il accepte qu'on critique son travail, il déplore les attaques personnelles. Ils disent tous ça. Sauf qu'il se trouve

que le travail de M. Pagé est largement marqué par sa personnalité. Comment, dès lors, ne pas être « personnel » dans la critique de son travail ? C'est M. Pagé qui pose les questions aux invités et qui commente l'événement sportif avec ce sens incomparable du lieu commun qui fait de lui le plus tarte-à-la-crème de nos chroniqueurs sportifs télé.

Voilà, je viens d'être personnel. Et pourtant je n'ai parlé que de son travail.

Dans l'entrevue à CKAC, M. Pagé semble aussi croire qu'il n'y a qu'au Québec qu'on se livre à des attaques aussi méchantes... Il devrait en parler à Bob Costas, le Jean Pagé américain de NBC.

Cette critique (entre 20 autres) dans le *New York Times*, durant les Jeux olympiques : « Bob Costas est une chose mollassonne et pourtant énervée — a soft and yahou thing — qui juge l'événement sportif à son rendement télé, incapable qu'il est d'en apprécier la valeur intrinsèque. » D'après vous, M. Pagé, si ça ne veut pas dire que M. Costas est un peu con, qu'est-ce que ça veut dire ?

NANANA — Hé ! Ça fait longtemps qu'on s'est parlé musique. Au secours.



Pierre FOGLIA

Je vis avec une « middle of the road » qui me fait écouter à longueur de jour toutes les Torrieuses d'Amos (Tori Amos) de la terre et je pense que je suis en train de devenir complètement « arty » et un peu mou. Je me surprends à presque aimer des trucs que j'aurais vomis il n'y a pas si longtemps. Comme le Dave Matthews Band par exemple, ou comme Nathalie

Merchant (la fille de Ten Thousand Maniacs), ou comme Shawn Colvin, l'ex-choriste de Cohen. Ou encore les Wall Flowers, qui ressemblent tellement à Tom Petty (je savais pas, paraît que c'est le fils de Bob Dylan)...

Anyway, ça manque de drum tout ça. Vous auriez pas un flash un peu plus rock'n'roll ? Pas Pearl Jam, je suis allergique. Le dernier R.E.M peut-être. Paraît qu'il est écoeurant.

Ah oui, y'a aussi la petite de 18 ans dont parlait Brunet samedi dans *La Presse*, comment elle s'appelle déjà ? Fiona Apple, c'est ça. Tu parle d'un nom, Fiona ! La revue *Time* dit qu'elle a de l'Alanis Morissette dans le nez. Ça tombe mal : avec elle aussi j'ai de la misère...

Je me demande si je peux vous faire confiance pour la musique. Des fois, là, c'est écoeurant comme je ne vous suis pas... Daniel Bélanger, tiens. Vous avez tous crié au génie pour son deuxième disque. Je vous ai crus. Je l'ai acheté. Et je trouve ça plate. Mais plate ! Du « passe-moi-le-sel », du je-venirai-sur-le-chemin-tsoin-tsoin, et-tu-me-tendras-les-bras-nanana. Du Michel Sardou. Fuck.

Une chance, Patti Smith est ressortie des boules à mites. T'sais Patti Smith ? *Horses*, *Easter* ? Celle-là. Celle-là qui dit dans *Seventh Heaven* (des poèmes) : « Je hais les mots des chanteurs / someone slips a quarter in the jukebox / and fucker Sinatra sings under my dress. »

Nanana.

INTENDANCE — À propos de la boîte vocale « InfoBref Bell »... quelques petites précisions. Vous êtes très nombreux à m'appeler et à rester là, silencieux au bout du fil, comme des codindes, attendant je ne sais quoi. Des fois je vous entends, déçus, dire à une tierce personne : « Hon, y parle pas ! »

Pensiez-vous que j'allais vous chanter une petite chanson ? Ou vous réciter la chronique du jour ? C'est une boîte à messages, à commentaires. Vos messages, vos commentaires. Encore une précision : ce n'est pas moi qui ai décidé que vous avez seulement une minute pour parler. Alors arrêter de me bougonner après.

Et puis qu'on est dans l'intendance, autre rappel : je n'ai toujours pas de lecteur de disque compact ni de magnéscope. Fait que gardez vos CD et vos cassettes vidéo.

FITER OU PAS FITER — Pour finir, un mot sur les Italiens qui se sont donné une Miss Italie négresse. Est-il raciste de s'en étonner ? C'est une bonne question. Mais une autre bonne question c'est : que dirait-on si Claudia Schiffer devenait Miss Cameroun ? Ah.

Moi j'aime quand ça « fite ». Comme à Clova. Vous avez remarqué le nom du lac sur lequel flottait la coke : le lac Stone !



## RÉDUIRE NOS HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR DONNER LA CHANCE À D'AUTRES DE TRAVAILLER ? POURQUOI PAS !

Le partage du travail, tout le monde en parle. Nous, nous sommes prêts à agir. Les employé(e)s syndiqué(e)s d'Hydro-Québec ont offert à l'employeur de réduire de 40 % le coût des heures supplémentaires. À elle seule, cette mesure permettrait la création d'au moins 400 emplois.

Ce n'est là qu'une des solutions mises de l'avant par les syndicats d'Hydro-Québec.

Oui, c'est possible de rencontrer les objectifs de création d'emplois du gouvernement. Faut-il encore avoir des idées et les mettre de l'avant.

**ON S'EMPLOIE À TROUVER DES SOLUTIONS**

**LES SYNDICATS D'HYDRO-QUÉBEC**



**loto-québec** résultats

**Banco** Tirage du 96-09-09  
18 20 21 22 23  
24 25 29 31 38  
40 44 46 50 51  
60 62 63 64 70

**Quotidienne** Tirage du 96-09-09  
3 4  
683 7019

**Extra** Tirage du 96-09-09  
NUMÉRO: 894816

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Tous nos DIAMANTS sont sélectionnés par nos GEMMOLOGISTS AGRÉÉS (A.G.S.)

**KAUFMANN**  
de SUISSE  
2195 CRESCENT, (514) 848-0595  
J Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.

**ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL**  
Dir.: ALEXANDER BROTT

**"CONCERT BACH"**  
SOLISTES: TIMOTHY HUTCHINS, flûte  
LUC BEAUSÉJOUR, clavecin,  
YAËLA HERTZ, violon

Concertos Brandebourgeois No 3 et 5  
Concerto pour deux violons en ré mineur  
Concerto pour clavecin en fa mineur  
Concertos pour quatre violons

**LUNDI 16 SEPTEMBRE, 20 H**  
BILLETTS: 18 \$, 25 \$ (ÉTUDIANTS 15 \$)

**Théâtre Maisonneuve**  
Place des Arts, 842-2112  
Admission 790-1245

**TEL-ÉCOUTE**  
493-4484

Souvent il suffit d'en parler...

## Montréal métro

## Encore des problèmes au pont-tunnel

MARTHA GAGNON

Une semaine après sa réouverture, le pont-tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine connaît des problèmes techniques qui ont occasionné des dommages à des véhicules et entraîné la fermeture de deux voies, encore la nuit dernière.

Deux incidents sont survenus au cours des derniers jours. Jeudi dernier, un luminaire dans un boîtier en aluminium de la grosseur d'un pneu, est tombé du plafond pour s'écraser sur une automobile dont l'aile a été endommagée. Hier midi, un filet de sécurité accroché à l'une des tours de ventilation s'est détaché, ce qui a causé de légers dommages à plus d'une dizaine de camions qui circulaient dans le tunnel.

Le ministère des Transports espère que le proverbe « jamais deux sans trois » ne s'appliquera pas cette fois-ci.

Durant tout le week-end et la nuit dernière, le ministère a procédé à une inspection minutieuse du système d'éclairage nouvellement installé, soit 4000 luminaires. Selon le porte-parole, Yvan Paquette, 200 luminaires ont été retirés parce qu'ils ne répondaient pas à certaines exigences.

« Cela ne signifie pas que la sécurité était en cause, dit-il. On a, par exemple, enlevé un luminaire dont le boîtier avait une imperfection. Des évaluations sont en cours pour tenter de déterminer les raisons de l'accident de jeudi. »

Selon toute probabilité, le lumi-

naire qui s'est écrasé sur l'automobile avait reçu un choc lors des travaux dans le tunnel, peut-être durant les derniers jours. Il a pu être heurté par la benne d'un camion, ce qui l'aurait rendu instable. Le ministère a observé des marques sur le luminaire.

L'inspection a aussi permis d'établir qu'un deuxième luminaire présentait le même problème.

Selon M. Paquette, le ministère n'a fait qu'une inspection provisoire avant la réouverture du tunnel. Il prévoyait attendre de trois semaines à un mois avant de procéder à l'inspection finale. Les derniers événements ont accéléré les choses.

Le conducteur de l'automobile qui a subi des dommages, M. Pierre Perron, n'a pas encore fait de réclamations au ministère. Il a toutefois déclaré à des médias que l'incident aurait pu avoir des con-

séquences graves et qu'il exigerait des explications.

La compagnie Lumec, qui a fabriqué les luminaires installés par deux sous-contractants en électricité, cherche elle aussi des explications. Le système d'éclairage a été conçu par la firme Lavalin et existe à d'autres endroits, notamment en Arizona.

« C'est un système qui a fait ses preuves, dit M. Paquette. Pour l'instant, il ne semble pas que les agrafes qui soutiennent les luminaires soient responsables des problèmes. »

Dans l'autre incident, survenu hier midi, un des huit filets de sécurité suspendus au-dessus des voies du tunnel s'est détaché. Ces filets installés aux tours extérieures de ventilation servent de protection lors de travaux et empêchent la chute d'objets. Selon le ministère, c'est la première fois qu'une telle

chose survient depuis leur installation, qui date de plusieurs années. Les cordages n'ont pas été changés lors de l'opération rénovation.

Encore là, il est possible que le filet ait été déplacé accidentellement lors des travaux dans le tunnel. Hier, il s'est enroulé dans le système d'échappement d'un camion et en a accroché plusieurs autres au passage, brisant un rétroviseur ou laissant des éraflures. La circulation a été perturbée durant un bon moment.

Selon M. Paquette, le ministère des Transports est disposé à recevoir les réclamations qu'il étudiera au cours des prochaines semaines.

« Il faut d'abord déterminer les responsabilités de chacun, précise-t-il. En attendant, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public et nous nous excusons de ces désagréments. »

## La voie réservée maintenue sur l'avenue du Parc

GEORGES LAMON

La voie réservée sur l'avenue du Parc sera maintenue. Mais on y apportera certains aménagements pour soulager les commerçants, tout en conservant l'efficacité du transport en commun, a décidé l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Parmi les mesures proposées, la réduction de 30 minutes du temps d'exploitation de la voie réservée : elle se terminera à 18 h. Selon la PDG de l'AMT, Florence Junca-Adenot, cette modification ne nuit pas au transport en commun et permet d'accroître la capacité de stationnement pour les restaurateurs.

On ajoutera 151 espaces de stationnement dans le secteur, en l'autorisant sur le côté est de l'avenue du Parc entre Saint-Viateur et Van Horne. Par ailleurs, des analyses récentes de la STCUM ont identifié, selon la PDG de l'agence, 311 places additionnelles.

Cette première décision de l'agence ne fait toutefois pas consensus, tant du côté de la Ville de Montréal que de la Coalition pour l'avenir de l'avenue du Parc.

À la Ville, Pierre-Yves Melançon, responsable des dossiers du transport au comité exécutif, se dit très déçu.

« Cette décision nous inquiète, car elle va malheureusement à l'encontre des différents consensus obtenus entre la Ville, la Coalition et la conseillère municipale locale, Hélène Fotopoulos, a-t-il indiqué hier à La Presse. L'AMT ne tient pas compte de la qualité de vie de ce quartier. »

Rappelons que la Ville de Montréal prônait l'élimination de la voie réservée entre Mont-Royal et Van Horne, l'après-midi, pour la remplacer par des feux de circulation préférentiels pour les autobus et les taxis.

Pour sa part, la Coalition estime que la décision de l'AMT ne répond pas à ses attentes. Soutenant n'avoir pas été consultée par l'agence avant la décision, elle réclame, dans un communiqué, le respect de la décision de la Ville de Montréal avec laquelle elle était arrivée à une sorte de consensus.

Le projet-pilote annoncé par l'AMT entrera en vigueur cet automne, au plus tard en novembre. En effet, selon Mme Junca-Adenot, les impacts du projet devront être réévalués un an après l'implantation. La Ville et la STCUM produiront alors un rapport et l'agence décidera alors si elle doit maintenir les mesures, les étendre ou encore rétablir la situation actuelle sur l'avenue du Parc.

## Colonne Nelson : Bourque persiste

Le maire Pierre Bourque a refusé hier de remettre en cause la restauration de la colonne Nelson et son maintien sur la place Jacques-Cartier, en dépit des protestations des citoyens opposés à cette dépense de 254 000 \$. Interpellé à plusieurs reprises à ce sujet alors qu'il participait à une émission radiophonique, M. Bourque est demeuré inflexible.

« Plus de 23 000 personnes ont pourtant signé une pétition pour nous demander d'éviter cette dépense. Combien de noms vous faudrait-il ? » lui ont demandé Bernadette Bouchard et Roch Rioux.

Ce dernier entend poursuivre sa campagne pour que l'on remplace la statue de l'amiral Nelson par celle de Jacques Cartier.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

## La place Jacques-Cartier restaurée

La Ville a entrepris hier la démolition du stationnement à deux niveaux de la place Jacques-Cartier, face à l'hôtel de ville. Ce bloc de béton gris sera remplacé par un parc prolongeant le jardin du château Ramezay.

## Têtes d'affiche

■ Réunis autour d'une jeune travailleuse sociale, de jeunes enfants (8 à 12 ans) jetteront ce soir, à Boucherville, les bases de ce qu'ils sont convenus d'appeler leur Maison de la jeunesse. Le projet, mené par Diane Vadeboncoeur, a reçu l'appui des autorités municipales et de nombreux organismes communautaires. Il s'agirait du premier centre de loisir et de rencontre spécifiquement destiné à des jeunes à qui on offre guère d'endroits pour se recréer et se confier lorsqu'ils vivent des problèmes. Ce nouveau type de service pour les jeunes laissés à eux-mêmes, entre la fin des classes et la rentrée des parents à la maison, se veut un modèle. Boucherville sera la première à en bénéficier, pour autant que le public veuille soutenir financièrement cette initiative. Renseignements : 641-1348.

■ psychanalyse de Montréal. L'ordre a remis le Prix professionnel à Gerald Côté, pionnier de la médiation familiale au Québec.

■ Conférence sur « The Implementation of the Convention on Biological Diversity after the Relocation of the Secretariat to Montreal », de Caledon Juma, secrétaire administratif du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Ce dernier sera le conférencier invité du déjeuner-causerie du Conseil des relations internationales de Montréal, qui aura lieu jeudi, à l'hôtel Westin Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke Ouest. Coût : 50 \$. Renseignements : 523-7520.

■ L'Association des femmes d'affaires du Québec, seul réseau de femmes d'affaires au Québec, compte sur les compétences de Chantal Chagnon, propriétaire d'une firme de courtage en préparation et distribution de publicité directe, comme présidente pour la région Laval. Renseignements : 625-0427.

■ Le tournoi de golf de la fondation médicale des Laurentides, qui se déroulait sous la présidence d'honneur du comédien Michel Forget, a permis de recueillir plus de 20 000 \$ qui seront remis au centre hospitalier Laurentien de Saint-Agathe-des-Monts.

■ La troisième dégustation d'huitres de la Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher aura lieu le 22 octobre, à 19 h, au Par

cours du cerf de Longueuil. Coût : 100 \$. Renseignements : 468-8136.

■ De retour des vacances, la lecture des journaux des semaines précédentes nous fait découvrir, à la rubrique nécrologique de La Presse, la disparition de Sarto Desnoyers, qui a consacré une grande partie de sa vie à la chose publique, à titre de maire de Dorval de 1964 à 1982. Il est décédé à l'âge de 92 ans.

■ L'Association canadienne des dons d'organes a profité de la tenue d'une activité-bénéfice pour rendre hommage à Marcel Therrien, policier de carrière aujourd'hui maire de Lachenaie, en lui accordant le titre d'Ambassadeur de la santé. C'est en témoignage de son engagement exceptionnel pour la cause des dons d'organes, que l'association a ainsi souligné le mérite de l'un de ses bénévoles.

■ Deux jeunes Québécois, Annie Corbeil, de l'Université du Québec à Montréal, et Sylvain Audet, de l'Université de Sherbrooke, sont sortis premiers ex-aequo de l'examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités. Cette double première place, pour un examen auquel se sont présentés 2340 candidats, est une première. Qui plus est, c'est une Québécoise, Hélène Dion, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est retrouvée en deuxième place. En fait, huit Québécois se classent dans les six premières places.

■ L'Association des ports et havres du Canada vient de décerner sa plus haute distinction, la Médaille du mérite, au capitaine John Pace, un dirigeant de compagnie de navigation canadienne qui a été un pionnier dans l'utilisation d'une nouvelle technologie de navigation, le système électronique de visualisation de cartes. Le capitaine Pace est vice-président à l'exploitation chez Canada Steamship Lines.

■ L'Association Alliance Canada-Tunisie a tenu à souligner dignement, lors d'une récente réunion, la fin du mandat de l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Khalifa El Hafidhi. On a par la même occasion salué la désignation d'Arsène Després comme ambassadeur du Canada en Tunisie, et on a encore souligné le retour dans leur pays du consul de Tunisie à Montréal, Hachem Ben Achour, et du chargé d'affaires à l'ambassade d'Ottawa, Habib Aouididi. Plusieurs personnalités politiques québécoises ont participé à cette soirée-hommage.

■ Deux jeunes Québécois, Annie Corbeil, de l'Université du Québec à Montréal, et Sylvain Audet, de l'Université de Sherbrooke, sont sortis premiers ex-aequo de l'examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités. Cette double première place, pour un examen auquel se sont présentés 2340 candidats, est une première. Qui plus est, c'est une Québécoise, Hélène Dion, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est retrouvée en deuxième place. En fait, huit Québécois se classent dans les six premières places.

■ L'Association des ports et havres du Canada vient de décerner sa plus haute distinction, la Médaille du mérite, au capitaine John Pace, un dirigeant de compagnie de navigation canadienne qui a été un pionnier dans l'utilisation d'une nouvelle technologie de navigation, le système électronique de visualisation de cartes. Le capitaine Pace est vice-président à l'exploitation chez Canada Steamship Lines.

■ L'Association Alliance Canada-Tunisie a tenu à souligner dignement, lors d'une récente réunion, la fin du mandat de l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Khalifa El Hafidhi. On a par la même occasion salué la désignation d'Arsène Després comme ambassadeur du Canada en Tunisie, et on a encore souligné le retour dans leur pays du consul de Tunisie à Montréal, Hachem Ben Achour, et du chargé d'affaires à l'ambassade d'Ottawa, Habib Aouididi. Plusieurs personnalités politiques québécoises ont participé à cette soirée-hommage.

■ Deux jeunes Québécois, Annie Corbeil, de l'Université du Québec à Montréal, et Sylvain Audet, de l'Université de Sherbrooke, sont sortis premiers ex-aequo de l'examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités. Cette double première place, pour un examen auquel se sont présentés 2340 candidats, est une première. Qui plus est, c'est une Québécoise, Hélène Dion, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est retrouvée en deuxième place. En fait, huit Québécois se classent dans les six premières places.

■ L'Association des ports et havres du Canada vient de décerner sa plus haute distinction, la Médaille du mérite, au capitaine John Pace, un dirigeant de compagnie de navigation canadienne qui a été un pionnier dans l'utilisation d'une nouvelle technologie de navigation, le système électronique de visualisation de cartes. Le capitaine Pace est vice-président à l'exploitation chez Canada Steamship Lines.

■ L'Association Alliance Canada-Tunisie a tenu à souligner dignement, lors d'une récente réunion, la fin du mandat de l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Khalifa El Hafidhi. On a par la même occasion salué la désignation d'Arsène Després comme ambassadeur du Canada en Tunisie, et on a encore souligné le retour dans leur pays du consul de Tunisie à Montréal, Hachem Ben Achour, et du chargé d'affaires à l'ambassade d'Ottawa, Habib Aouididi. Plusieurs personnalités politiques québécoises ont participé à cette soirée-hommage.

■ Deux jeunes Québécois, Annie Corbeil, de l'Université du Québec à Montréal, et Sylvain Audet, de l'Université de Sherbrooke, sont sortis premiers ex-aequo de l'examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités. Cette double première place, pour un examen auquel se sont présentés 2340 candidats, est une première. Qui plus est, c'est une Québécoise, Hélène Dion, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est retrouvée en deuxième place. En fait, huit Québécois se classent dans les six premières places.

■ L'Association des ports et havres du Canada vient de décerner sa plus haute distinction, la Médaille du mérite, au capitaine John Pace, un dirigeant de compagnie de navigation canadienne qui a été un pionnier dans l'utilisation d'une nouvelle technologie de navigation, le système électronique de visualisation de cartes. Le capitaine Pace est vice-président à l'exploitation chez Canada Steamship Lines.

■ L'Association Alliance Canada-Tunisie a tenu à souligner dignement, lors d'une récente réunion, la fin du mandat de l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Khalifa El Hafidhi. On a par la même occasion salué la désignation d'Arsène Després comme ambassadeur du Canada en Tunisie, et on a encore souligné le retour dans leur pays du consul de Tunisie à Montréal, Hachem Ben Achour, et du chargé d'affaires à l'ambassade d'Ottawa, Habib Aouididi. Plusieurs personnalités politiques québécoises ont participé à cette soirée-hommage.

■ Deux jeunes Québécois, Annie Corbeil, de l'Université du Québec à Montréal, et Sylvain Audet, de l'Université de Sherbrooke, sont sortis premiers ex-aequo de l'examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités. Cette double première place, pour un examen auquel se sont présentés 2340 candidats, est une première. Qui plus est, c'est une Québécoise, Hélène Dion, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est retrouvée en deuxième place. En fait, huit Québécois se classent dans les six premières places.

■ L'Association des ports et havres du Canada vient de décerner sa plus haute distinction, la Médaille du mérite, au capitaine John Pace, un dirigeant de compagnie de navigation canadienne qui a été un pionnier dans l'utilisation d'une nouvelle technologie de navigation, le système électronique de visualisation de cartes. Le capitaine Pace est vice-président à l'exploitation chez Canada Steamship Lines.

■ L'Association Alliance Canada-Tunisie a tenu à souligner dignement, lors d'une récente réunion, la fin du mandat de l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Khalifa El Hafidhi. On a par la même occasion salué la désignation d'Arsène Després comme ambassadeur du Canada en Tunisie, et on a encore souligné le retour dans leur pays du consul de Tunisie à Montréal, Hachem Ben Achour, et du chargé d'affaires à l'ambassade d'Ottawa, Habib Aouididi. Plusieurs personnalités politiques québécoises ont participé à cette soirée-hommage.

■ Deux jeunes Québécois, Annie Corbeil, de l'Université du Québec à Montréal, et Sylvain Audet, de l'Université de Sherbrooke, sont sortis premiers ex-aequo de l'examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités. Cette double première place, pour un examen auquel se sont présentés 2340 candidats, est une première. Qui plus est, c'est une Québécoise, Hélène Dion, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est retrouvée en deuxième place. En fait, huit Québécois se classent dans les six premières places.

## Toile du Stade : les travaux sont retardés

PIERRE GINGRAS

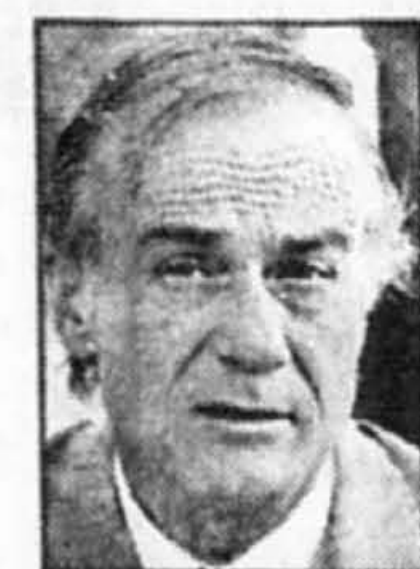
La Régie des installations olympiques (RIO) n'a pu fournir hier à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) un protocole sur la marche à suivre pour les réparations de la toile du Stade, si bien que le chantier restera fermé jusqu'à nouvel ordre.

La RIO indique toutefois que le document devrait être terminé aujourd'hui et on se dit confiant que les travaux reprennent dès demain.

À la suite de l'accident de vendredi dernier, la Régie entend effectuer dorénavant les travaux de réparations à la toile quand il n'y aura personne sur le terrain ou dans les gradins du stade. Mais pour la CSST, cela ne suffit pas. Non seulement faut-il s'assurer que ceux qui évoluent autour du chantier ne soient pas en danger, mais on exige que la RIO fasse en sorte que la chute de matériaux ne puisse se reproduire.

Les travaux en cours doivent durer en principe jusqu'à la fin d'octobre. On ajoute des pièces de Kevlar à la toile et on y applique une couche de peinture afin d'améliorer sa résistance aux rayons ultraviolets. La toiture doit tenir le coup jusqu'en 1999, dit-on à la RIO.

Les ouvriers sont installés sur des échafaudages situés juste sous la toile en Kevlar. Selon la CSST, vendredi, un ouvrier a déplacé une pièce d'un échafaudage, mais il l'a échappée au cours de la manœuvre, perçant la toile isolante située une dizaine de mètres plus bas et tombant avec fracas près du terrain de jeu où s'entraînaient les joueurs des Alouettes de Montréal.



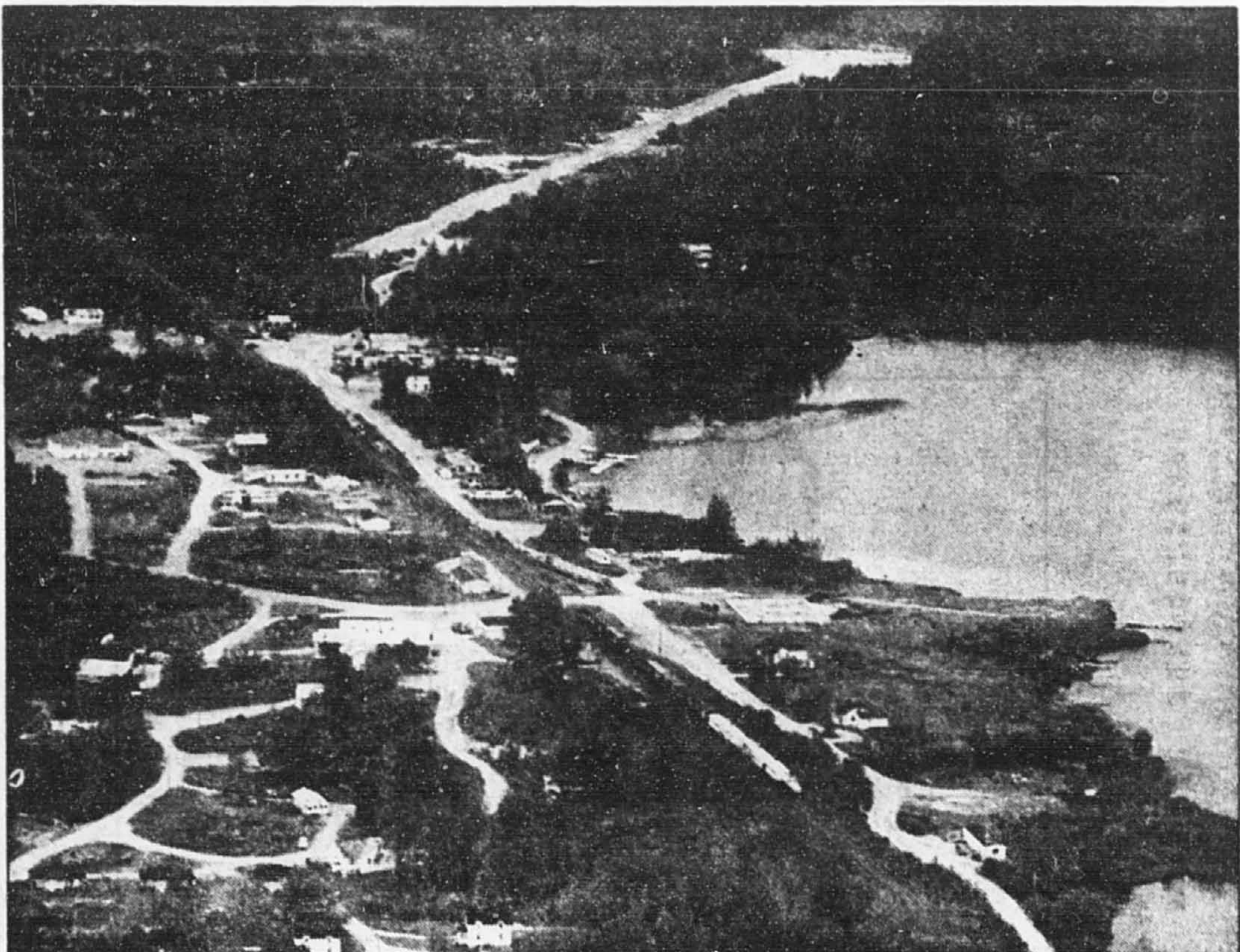
Jacques Grand'Maison

■ C'est en soulignant l'impact de ses réflexions sur la société québécoise contemporaine que la présidente de l'Ordre des psychologues, Diane Casoni, a remis il y a quelques jours, durant le congrès annuel de l'ordre, le Prix de l'Ordre au chanoine Jacques Grand'Maison. Ce prix est décerné à toute personne ou organisme, non relié au domaine de la psychologie, qui a sensibilisé le public à l'importance de la santé mentale. Le prix du mérite annuel, le prix Noël-Mailloux, a été décerné au psychanalyste André Lussier, 74 ans, professeur à l'Institut de

Adressez vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

## La coke du lac Stone



PHOTOS CHRISTIAN QUAY. La Presse

La police a continué ses recherches hier autour du village abitibi de Clova ; on voit, sur la photo de gauche, un groupe d'agents de la GRC. On peut voir, en haut de la photo de droite, la piste d'atterrissage sur laquelle les trafiquants avaient posé leur avion...

# Trafiquants et drogue dans les filets de la police

ANDRÉ CÉDILOT

Les policiers étaient pour le moins soulagés, hier, d'annoncer qu'ils avaient arrêté cinq personnes et récupéré 490 kilos de cocaïne qu'un avion venant de Colombie avait largué ce week-end dans le lac Stone, près de Clova, en Abitibi.

« Nous croyons avoir retrouvé toute la drogue et nous sommes confiants d'épingler au moins trois autres personnes », a indiqué le capitaine Denis Fiset, qui agissait comme porte-parole de la Sûreté du Québec et de la GRC.

Les enquêteurs ont aussi saisi le Cessna qui transportait la cargaison de cocaïne, ainsi que trois camionnettes. Dans l'avion, ils ont découvert 40 barils contenant chacun 20 gallons de kérosène, ce qui en faisait une véritable « bombe volante », selon l'expression des policiers.

Des cinq personnes appréhendées, une a été relâchée, deux doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice d'Amos, et deux sont détenues pour enquête. L'un d'eux, possiblement le pilote, est originaire de Colombie. Il a été capturé samedi, caché dans un sac de couchage, dans un bois longeant la piste d'atterrissage de Clova.

Deux hommes ont été arrêtés hier dans un chalet situé à la pointe du réservoir Gouin, près de Clova. En fin de soirée, au moins trois hommes, dont deux Colombiens armés

de carabines, étaient toujours activement recherchés.

Pour ne pas nuire à l'enquête en cours, M. Fiset a refusé de dévoiler certains détails de l'affaire, de même que l'identité des suspects, jusqu'à ce qu'ils soient formellement accusés devant le tribunal.

D'après la police, la drogue est partie vendredi matin d'un petit aéroport jouxtant un champ situé dans les montagnes de Colombie. L'Agence antidroque américaine (DEA), qui avait eu vent du projet, a suivi l'appareil jusqu'à ce qu'il pénètre clandestinement dans l'espace aérien canadien, en survolant les côtes de la Nouvelle-Écosse.

Sitôt informée, la GRC a contacté les Forces armées qui ont pris le Cessna en filature avec des F-18 et un appareil de type Aurora dotés des équipements les plus sophistiqués, tels radars informatiques, caméras infrarouges, détecteurs de mouvement, etc.

Sous l'oeil impuissant des appareils de surveillance qui ne pouvaient se poser ni sur l'eau ni sur la piste d'atterrissage de Clova, les trafiquants ont largué la cargaison de cocaïne sur le lac Stone, où elle a été rapidement récupérée par des complices. Toute l'opération a été filmée du haut des airs !

Avant que les policiers de la GRC et de la SQ appelés en renfort arrivent à Clova à bord d'hélicoptères et bouclent un secteur de quelque dix kilomètres carrés, les suspects avaient réussi à prendre la fuite. Il s'était alors écoulé de 20 à 30 minutes, estime le capitaine Fiset.

Selon l'officier de la SQ, l'étendue du territoire, la densité de la forêt et la mauvaise température ont empêché les policiers de retracer plus rapidement les suspects identifiés jusqu'à maintenant.

## À Clova, c'est le calme après la tempête

ÉRIC TROTTIER  
CLOVA, Abitibi

La tension avait considérablement baissé hier à Clova, après que la police eut arrêté deux autres trafiquants et annoncé avoir retrouvé la cocaïne que la bande de Clova avait tenté d'importer de Colombie.

« Nos recherches commencent à porter fruits », a déclaré, satisfait, le sergent Daniel Lemay, de la GRC.

« J'espère qu'avec ce dénouement notre vie reprendra rapidement son cours normal », a confié Pascale Vincent, une jeune mère de famille qui avait peur qu'un bain de sang se produise depuis quelques jours.

Il faut dire que la très grande majorité de la population de Clova

(38 habitants) connaît très bien six des trafiquants impliqués dans cette affaire et que ceux-ci sont considérés comme des amis. Comme cette communauté est minuscule, on est tous un peu en famille.

D'ailleurs, il était fascinant hier de voir les gens de Clova se taire soudainement quand un policier approchait, en se lançant des regards qui en disaient souvent long. Car en famille, on se tient. « C'est un peu normal. Ces gars-là, on les trouvait tous très sympathiques. On les voit encore comme des chums, pas comme des bandits », a expliqué Édith Sauvageau, serveuse au bar du village.

Parmi les suspects, Pierre « Pete » Morneau et Constance Chachei ont été arrêtés dimanche à

Mont-Laurier. Mme Chachei a été relâchée hier. Morneau est reconnu pour être le « petit pusher » de marijuana de Clova. Ça, tout le monde le savait. Mais trafiquer de la coke ? « Jamais je n'aurais pensé qu'il s'embarquerait dans une affaire de même », a dit Mme Sauvageau. « Ça m'étonne, parce que c'est un bon p'tit gars, un bon travaillant », a dit le doyen de Clova, Émile Ethier (81 ans).

Morneau est un ancien revendeur de la région de Saint-Lin. Après avoir eu maille à partir avec un groupe de motards, il a déménagé à Clova, il y a deux ans, où il ne s'était fait que des amis. Quant à Chachei, une jeune mère célibataire de 25 ans, elle le fréquentait depuis un an. Selon tous les amis du cou-

ple, Constance (qui a fourni un faux nom à la police au moment de son arrestation) ne faisait pas partie du complot. Elle aurait plutôt décidé de suivre son ami au dernier moment, samedi matin, peu avant que la police n'intervienne dans le village.

Le couple avait réussi à sortir de la brousse pour se réfugier dans un motel de Mont-Laurier. Toutefois, Pete Morneau a commis la gaffe d'appeler tous ses amis de Clova pour savoir comment ça se passait là-bas. La police n'a pas mis de temps à retracer l'un de ces appels.

Les quatre autres suspects québécois impliqués dans cette affaire sont des individus du nord de Montréal, notamment de Saint-Sauveur, reliés au monde des mo-

tards. Possédant plusieurs petits chalets aux abords du lac Stone (où la drogue avait été larguée) et au réservoir Gouin, deux de ceux-là seraient à la tête de la bande de Clova (et toujours en fuite), mais travailleraient pour le compte d'une organisation criminelle beaucoup plus structurée.

Hells Angels ? Rock Machine ? La police ne le savait pas encore, hier, pour la simple et bonne raison que les Hells fréquentent les pourvoires de Clova et des environs depuis plusieurs années et qu'une dizaine de Rock Machine ont passé l'été dans des petits chalets de la Baie du sud, sur le réservoir Gouin, à une cinquantaine de kilomètres de Clova.

**Vous ne vous occupez de rien, sauf de l'essence.**  
(Suivez bien le mode d'emploi écrit sur la pompe.)

Avec l'Avantage Audi, vous conduisez votre voiture. Nous, on s'occupe du reste. Les instructions sont vraiment trop simples. Achetez ou louez une Audi 1996 et pendant 3 ans ou 80 000 km, amenez votre voiture pour le service d'entretien recommandé et laissez vos sous à la maison.

Les vidanges d'huile, les mises au point, les plaquettes de freins, le réglage de la géométrie et même les balais des essuie-glaces sont sans frais. Au volant d'une Audi, vous verrez que la tranquillité d'esprit, c'est tout simple. Aussi simple que de faire le plein.



### L'Avantage Audi : service d'entretien recommandé sans frais

**AUTO STRASSE**  
5905, route Transcanadienne  
St-Laurent, PQ  
514-748-6961

**AUTOMOBILES LAUZON**  
1384, boul. Labelle  
Blainville, PQ  
514-430-1460

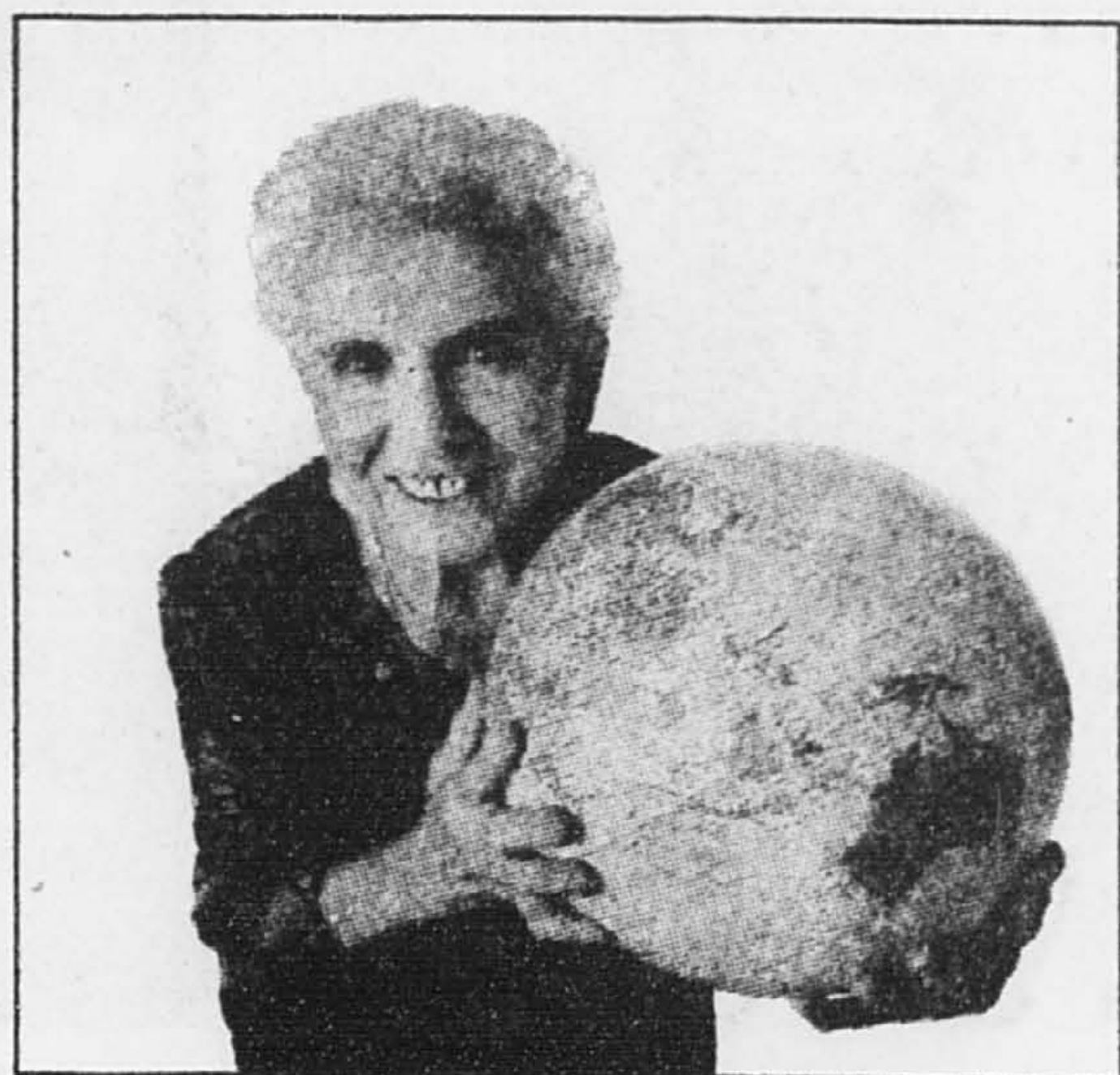
**LES AUTOMOBILES NIQUET**  
1905, boul. Sir-Wilfrid-Laurier  
St-Bruno, PQ  
514-653-1553

**LES AUTOMOBILES POPULAR**  
5441, rue St-Hubert  
Montréal, PQ  
514-274-5471

**GRANBY VOLKSWAGEN**  
1133 Principale  
Granby, PQ  
514-372-4763

**PARK AVENUE VOLKSWAGEN**  
8805, boul. Taschereau Ouest  
Brossard, PQ  
514-656-4811

**AUTOMOBILE ANDRÉ RIVEST**  
839, rue Notre-Dame  
Repentigny, PQ  
514-585-1700



**Votre univers  
sans frontières.**



**Ce n'est plus une  
question de téléphone.  
Ni de télécopieur.  
Ni d'Internet.**

**C'est une question  
de liberté.  
Liberté d'être, d'avoir,  
de faire ce que vous  
voulez de votre vie.**

**Car c'est votre vie.  
Et vous récolterez ce que  
vous aurez semé.**

**Les nouveaux  
services interurbains  
Préférence<sub>MC</sub> et  
Préférence Affaires<sub>MC</sub>  
d'AT&T Canada.**

**De nouveaux outils pour  
aller aussi loin que  
vous en aurez envie.**



**AT&T Canada**  
Services interurbains<sub>MC</sub>

1 888 246-2ATT

# Recours collectif : un autre avocat mandaté

Presse Canadienne  
CHICOUTIMI

Un premier avocat du Saguenay a été mandaté par un groupe de sinistrés dans le but de préparer un recours collectif en vue d'obtenir une indemnisation pour les dommages subis lors des inondations du 20 juillet.

Me Serge Simard, de Chicoutimi, a été mandaté par le Regroupement des citoyens de Laterrière pour représenter toute personne qui a subi des dommages aux biens et à la personne pendant les jours qui ont suivi. Un premier regroupement vise tous ceux qui étaient situés entre les barrages Portage-des-Roches et Chute-Garnaud.

Me Simard a indiqué hier, au cours d'une entrevue téléphonique, qu'il avait accepté de regrouper ces personnes sur la base de faits similaires. Il n'exclut pas la possibilité d'un autre recours collectif pour les résidents situés en aval du barrage Chute-Garnaud.

# Bourque dit avoir tenu ses promesses

GILLES PAQUIN

Le maire Pierre Bourque a invité hier les principaux dirigeants de Vision Montréal à se ressaisir afin de consolider leur parti durement écorché en vue des prochaines élections, en 1998.

S'adressant à une centaine de membres de cette formation réunis en conseil général, hier soir, M. Bourque a soutenu qu'il avait déjà tenu au moins la moitié de ses

engagements électoraux, malgré le contexte politique et économique difficile.

« Le parti a fait des erreurs et il a été écorché mais il n'a pas fait de bévues majeures depuis deux ans », a dit M. Bourque.

Le parti doit maintenant se ressaisir pour consolider ses structures dans les 51 districts de la ville et augmenter ses effectifs.

« Le jardinier que je suis et que je reste a semé beaucoup de choses et la récolte va être belle », a dit M. Bourque, en laissant entrevoir l'annonce de nombreux projets de développement l'automne prochain.

« Malgré le lourd héritage reçu de l'administration précédente », il soutient que la qualité de vie des citoyens s'est améliorée et que leur fardeau fiscal a diminué. Il reste maintenant à convaincre les syndicats et les fonctionnaires que la Ville doit transformer sa façon de travailler pour établir de nouveaux partenariats, a-t-il dit.

Le conseil a décidé hier que le congrès de Vision Montréal se tiendra les 22 et 23 novembre. Le parti devra profiter de cette réunion pour réviser son programme et adopter un nouveau mode de sélection des candidats.

# Des porteuses d'implants privées de recours ?

LILIANNE LACROIX

« Nous avons reçu encore deux appels ce matin de femmes qui venaient tout juste d'entendre parler du recours collectif, l'une par son médecin, l'autre par une voisine... »

À l'ACEF-Centre, Mme Martine Lavallée demeure persuadée que plusieurs porteuses d'implants mammaires n'auront plus de recours parce qu'elles ignorent la possibilité de s'inscrire au règlement intervenu avec Bristol-Myers-Squibb.

Pour recevoir compensation pour des problèmes actuels ou futurs causés par les

implants mammaires de ce fabricant, les femmes avaient deux recours : 16 ont choisi de se résister du recours collectif et d'intenter des poursuites individuelles. Quant aux autres, elles devaient s'inscrire hier au plus tard au règlement proposé par la London Life, qui met 28 millions dans un fond au cours des 12 prochaines années à la disposition des Québécoises et Ontariennes qui éprouvaient des problèmes de santé causés par les implants.

Ni à l'ACEF, ni chez London Life, on ne pouvait toutefois préciser le nombre de femmes inscrites.

« Fin juin, il y en avait 3400, explique

Mme Lavallée. Depuis la conférence de presse du 1<sup>er</sup> août, nous avons reçu 5500 appels, mais plus de 75 % ne pouvaient être liés au recours puisqu'il s'agissait d'un autre fabricant. Quant au chiffre final, nous ne le connaissons pas avant quelques mois. »

Tous les deux ans et pendant 12 ans, des montants prédéterminés seront répartis entre les femmes qui afficheront des problèmes. Les frais d'administration ainsi que les honoraires d'avocats devront toutefois être déduits du montant global de compensation avant la répartition des sommes aux victimes.

# Cure de rajeunissement à Longueuil

MARTHA GAGNON

S'il y a une ville où la rénovation des vieux quartiers est pressante, c'est bien Longueuil, où un programme de revitalisation de près de 1,5 million a été annoncé hier.

Ce programme de la Société d'habitation du Québec vise à réhabiliter les quartiers urbains qui en ont le plus besoin, comme tout le secteur de l'ancien Jacques-Cartier. Le gouvernement accorde une aide de 720 000 \$ et la Ville doit contribuer pour une somme équivalente. Quant au propriétaire, il doit assumer le tiers du coût des travaux.

La direction de l'urbanisme définira dans les prochaines semaines les critères d'admissibilité et identifiera les quartiers les plus susceptibles de bénéficier du programme, qui durera jusqu'en décembre 1999. Une portion du budget, soit 15 %, sera affectée entre autres à l'aménagement d'espaces verts.

Le maire Claude Gladu est heureux que la cure de rajeunissement déjà entreprise se poursuive : « Le programme municipal de rénovation a déjà permis de rénover 500 logements. La Ville a dépensé 1,7 million de 1994 à 1996. »

**ICI**  
Ameublement de bureau

Déjà 15 ans à votre service et toujours le meilleur

**Superliquidation Mobilier de 2<sup>e</sup> qualité et d'occasion à des prix dérisoires.**

Chaise ergonomique  
Lacasse  
260 \$



1100, rue Victoria, Lemoyne  
Tél.: (514) 465-5180

Classeurs de marque Global 2- 3- 4 tiroirs à partir de 265 \$

**GRAND BALAYAGE D'ÉTÉ!**  
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

ENCORE QUELQUE 150 VÉHICULES EN STOCK

DERNIÈRE CHANCE

ENCORE QUELQUES JETTA «TREK» EN STOCK

GOLF • JETTA  
• EUROVAN  
NEUFS ET DÉMOS AU CHOIX

LOCATION-BAIL V.C.I.  
ACHAT-RACHAT BANQUE ROYALE

**Popular** MEILLEURE VALEUR POUR VOTRE ÉCHANGE  
MONTREAL

5441, St-Hubert 274-5471

**La Presse**

**MARCHÉ AUX PUCES**

VENDEZ DE TOUT

3 lignes d'annonces 7 jours consécutifs pour seulement 24,99 \$ + taxes

(8,33 \$ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

Annonces classées 285-7111  
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

**CEPSUM**

- Centre sportif multifonctionnel
- Pour tous les goûts et tous les âges
- Salle d'entraînement moderne
- Devenez membre ou inscrivez-vous à une activité

2100, Édouard-Montpetit  
Edouard-Montpetit  
343-6150

20 ANS D'ACTION AVEC VOUS!



**Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde**



La jupe d'excursion : disponible en kaki, marine ou rouge: 95 \$

Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos « durs qui durent » ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

**Tilly Endurables**  
158, ave. Laurier Ouest  
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE 1-800-465-4249

**ORDINATEUR MULTIMEDIA SUPRA / R 6000 80M 120 MHZ**

- Processeur Pentium 120 mhz d'Intel
- Carte maître Intel TC-1500R 81M
- Mémoire vive 16 mo ext. à 128 mo
- Lecteur 3.5 1.44 mo
- Disque dur 1.3 go Fujitsu
- Ecran Supra / R 14" NI .28
- Carte video Cirruslogic 1 mo MPEG
- Carte de son intégrée
- Lecteur CD-ROM 8X
- Fax-modem 33.6 Zoom
- Haut-parleurs 40 watts
- Windows 95 installé
- Souris Microsoft
- Logiciels inclus (valeur de 300\$)

**INCLUSE:**  
Imprimante couleurs Epson Stylus 500  
CD-ROM Epson Color Pak inclus

**2549\$**

**ORDINATEUR MULTIMEDIA NEXXA 120 MHZ**

- Processeur Pentium 120 mhz d'Intel
- Mémoire vive 16 mo ext. à 128 mo
- Lecteur 3.5 1.44 mo
- Disque dur 1.3 go
- Ecran 14" 486 Green
- Carte video 1 mo PCI
- Lecteur CD-ROM 8X
- Carte de son
- Fax-modem 33.6
- Haut-parleurs 40 watts
- Windows 95 installé
- Souris

**INCLUSE:**  
Imprimante couleurs Epson Stylus 500  
Résolution 720 x 720 en couleurs et en noir 4 pages / minute  
CD-ROM Epson Color Pak inclus

**399\$**

**ORDINATEUR MULTIMEDIA NEXXA 120 MHZ**

- Processeur Pentium 120 mhz d'Intel
- Mémoire vive 16 mo ext. à 128 mo
- Lecteur 3.5 1.44 mo
- Disque dur 1.3 go
- Ecran 14" 486 Green
- Carte de son intégrée
- Lecteur CD-ROM 8X
- Fax-modem 33.6 Zoom
- Haut-parleurs 40 watts
- Windows 95 installé
- Souris

**INCLUSE:**  
Imprimante couleurs Epson Stylus 200  
Modèle non-illustré  
720 p.p.p. • CD-ROM Epson Color Pak inclus

**255\$**

**COOPSCO**

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE DÉTAILLANTS INFORMATIQUES AU QUÉBEC

Les prix Spéciaux Coopco s'adressent aux membres seulement. Quantités limitées. En vigueur jusqu'au 28 septembre 1996. Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corporation.

**MONTREAL**

- Atlantic (cégep) (514) 382-2634
- A. Laurendeau (cégep) (514) 364-3320 x 490
- L'Assomption (cégep) (514) 569-9111
- B.L.S. (514) 289-9112
- Granby (cégep) (514) 372-6895
- M.E.C. (514) 340-4401
- Joliette (cégep) (514) 759-4701
- Montréal-Groulx (cégep) (514) 971-7831
- Montréal-Neuve (cégep) (514) 255-9033
- E-Plouffe (cégep) (514) 479-2630 x 793
- B.N.A. St-Hubert (514) 670-3560 x 310
- Rosemont (cégep) (514) 725-9277
- SEM (Université McGill) (514) 390-5001
- St-Hyacinthe (cégep) (514) 374-3727
- St-Jean-sur-Richelieu (cégep) (514) 346-3730
- St-Jérôme (cégep) (514) 432-8232
- UQAM (514) 985-9025
- Vaudreuil (cégep) (514) 371-5100

**QUÉBEC**

- Assiute (cégep) (418) 335-6330
- Beauce-Appalaches (cégep) (418) 220-1972
- F.-X.-Garnau (cégep) (418) 681-8134
- Lévis-Lauson (cégep) (418) 835-6303
- Ste-Foy (cégep) (418) 650-5633
- Université Laval (418) 656-2667

**EST DU QUÉBEC / COTE NORD**

- Bas-Caraïbe (cégep) (418) 295-2626
- Gaspésie (cégep) (418) 360-5385
- La Péninsule (cégep) (418) 856-2215
- Matane (cégep) (418) 562-1240 x 2197
- Rimouski (cégep) (418) 723-6347
- Rivière-du-Loup (cégep) (418) 862-0007
- Saguenay (cégep) (418) 960-2667

**SAGUENAY / LAC SAINT-JEAN**

- Alma (cégep) (418) 660-3113
- Chicoutimi (cégep) (418) 549-7285
- Bas-St-Jacques (cégep) (418) 679-5496

**EST DU QUÉBEC**

- Drummondville (cégep) (819) 472-2699
- Sherrill (Université) (819) 821-3599
- Tremblay (cégep) (514) 742-6651 x 243
- Trois-Rivières (Université) (819) 371-1004
- Victoriaville (cégep) (819) 750-1234

**OUTAOUAIS / NORD-OUEST**

- Outaouais (cégep) (819) 770-1096
- UQAM (Hull) (819) 773-1700
- UQAM (Abitibi) (819) 762-0724

# Galganov a fait ses classes dans un groupe raciste

GILLES PAQUIN

Howard Galganov, l'homme qui s'est érigé en défenseur des droits des anglophones et dénonce rageusement le « nationalisme ethnique » des Québécois, a lui-même fait ses classes à la Jewish Defence League (JDL), un mouvement raciste interdit en Israël.

Ce groupe d'extrême droite a été fondé par le rabbin Meir Kahane, à New York, en 1968, pour défendre les Juifs contre les attaques antisémites. Il s'est aussitôt lancé en campagne contre l'URSS, recourant même aux actions terroristes contre les installations de ce pays en Amérique et en Europe.

Au cours d'une interview, Galganov a reconnu récemment qu'il était devenu militant de cette organisation peu après avoir abandonné ses études au rabbinat, à la fin des années 60.

Il était à l'époque, comme au

jourd'hui, prêt à tout pour attirer l'attention, a-t-il dit.

Alors qu'il était au début de la vingtaine, Galganov a participé pendant plusieurs années à différentes activités de la JDL, protestant notamment contre le sort fait aux Juifs en URSS. Il raconte notamment s'être enchaîné aux grilles du consulat soviétique à Montréal lors d'une de ces manifestations.

Interrogé sur ses liens avec ce groupe lors d'un entretien à la station de langue anglaise CKGM, mercredi dernier, il a confirmé le



Howard Galganov

fait et s'est abstenu de toute critique à l'endroit de la JDL.

« Nous aidions les *refusniks*, ces Juifs que l'État soviétique dépouillait de leurs droits après leur avoir refusé un visa de sortie », a-t-il dit.

Joint à son domicile le lendemain, M. Galganov a reporté les demandes d'interview à plusieurs reprises pour finalement refuser de parler à l'auteur de ces lignes. Son épouse Anne a reproché à *La Presse* d'avoir téléphoné à certains de ses clients pour leur demander de commenter la campagne de son mari.

Dans ce reportage publié la semaine précédente, certains clients de la firme de publicité de M. Galganov, Promar Media, manifestaient de sérieuses réserves au sujet de son projet de voyage à New York pour dénoncer le PQ. Ils disaient craindre un impact négatif sur leur commerce.

Priée de préciser si son mari souscrivait toujours aux principes de la JDL et s'il avait participé aux manifestations plus récentes du

groupe à Montréal, en 1993 et 1994, Mme Galganov a refusé de répondre à nos questions.

Pour le professeur de sciences politiques John Siegler, de l'Université Carleton à Ottawa, il ne fait aucun doute que Galganov utilise les mêmes méthodes que la JDL.

« C'est la politique de confrontation à outrance que pratique Galganov », dit M. Siegler.

Selon lui, la JDL est un mouvement « raciste et fasciste », qui prône le recours à la force et l'expulsion des Arabes du Grand Israël depuis le tout début. Le rabbin Kahane était clairement identifié à l'extrême droite, souligne M. Siegler.

« Personne ne pouvait adhérer à la JDL sans savoir ce que cela voulait dire. Ce groupe est très rapidement devenu un embarras pour les Juifs, même s'il avait été formé pour les défendre », ajoute le professeur.

## Le docteur Lanctôt plante là ses juges et démissionne

LILIANNE LACROIX

L'audition du docteur Guylaine Lanctôt par le Comité de discipline du Collège des médecins a été ajournée sur un coup de théâtre, hier, quand le médecin dissident, qui tentait de présenter une preuve vidéo jugée non pertinente parce que postérieure aux événements reprochés, a décidé de plier bagages et de remettre séance tenante sa démission à ses pairs.

« Devant une telle fermeture d'esprit, je prends la décision d'arrêter mon témoignage », a lancé l'auteur de *La mafia médicale*, en faisant du même souffle sa « déclaration du médecin libre », qu'elle dit voué à la vie plutôt qu'au pouvoir, à l'argent et au prestige.

Plusieurs fois, hier matin, le docteur Lanctôt s'était plainte au comité : « J'amène des patients, vous dites non, a-t-elle lancé. J'amène des témoins-experts, vous dites non. Si vous me refusez tout, que voulez-vous que je fasse ? »

Malgré les invitations du président du comité de discipline, Me Guy Lafrance, à réfléchir, à prendre conseil et à revenir sur sa décision, le docteur Lanctôt a donc remballé ses boîtes de documents et vidéos et quitté la salle d'audience sous le regard tranquille d'une quinzaine de ses supporters. Me Lafrance a tout de même rappelé au docteur Lanctôt que l'audition de la plainte se poursuivrait malgré son absence.

Libre à vous », a tout simplement répliqué le docteur Lanctôt.

Si sa décision a semblé prendre le comité par surprise, le docteur Lanctôt s'attendait à cette fin abrupte et avait même préparé depuis quelques jours sa « Déclaration du médecin libre ».

« C'est un cul-de-sac depuis le début. Ils ne veulent rien savoir », expliquait-elle.

## Sentence de neuf mois... en liberté

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Jerry Furlong a été condamné hier, à Saint-Jérôme, à des peines totalisant neuf mois, mais qu'il purgera... en liberté, tant qu'il respectera les conditions qui lui sont imposées. Il paiera aussi une amende de 9900 \$.

Cette décision du juge Paul Chevalier, de la Cour du Québec, a été rendue après que Furlong eut été déclaré coupable, il y a quelque temps, de neuf chefs de recel d'automobiles et de sept d'usage de faux documents, dans une affaire d'exportation vers la Belgique de véhicules volés, utilisant notamment des contrats de vente émanant de garages fictifs ou de faux contrats de vente.

Une commission rogatoire s'était même rendue en Belgique afin d'entendre des té-

moins présumément complices ou victimes. Furlong n'avait pas fait le voyage, mais il était représenté par son avocat, dont les dépenses ont été assurées par le ministère de la Justice.

Furlong devra notamment, durant les neuf mois, ne pas troubler la paix, répondre aux convocations du tribunal et rester dans les limites du Québec, sans une permission du tribunal, et dans les limites du district judiciaire de Terrebonne, sauf autorisation écrite de l'agent de surveillance.

Il lui est également interdit de faire toute transaction internationale relative à un véhicule automobile. Cette sentence et ces conditions ont été imposées dans le cadre des amendements au Code criminel entrés en vigueur le 3 septembre.



## VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

Les oeuvres de charité locales et les organismes communautaires à but non lucratif travaillent dur pour amasser des fonds. Ils doivent tirer le maximum de cet argent. Et ils doivent pouvoir compter sur une banque pour les aider.

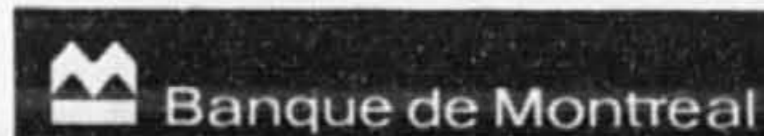
La Banque de Montréal a mis sur pied le programme pour organismes à but non lucratif. Ce programme permet à des organismes comme les scouts, les guides, les sections locales d'organismes nationaux, les équipes de hockey amateur et les associations paroissiales de ne payer aucuns frais sur leurs transactions bancaires les plus usuelles.

De plus, nous aidons votre organisme à faire fructifier son argent. Notre compte pour organismes à but non lucratif vous permet d'accumuler de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar. Aucune autre grande banque canadienne ne vous offre un tel programme.

En matière de charité, chacun doit faire sa part. Votre banque aussi.



M.B.I. Engagement communautaire et développement du milieu



HEC



M.B.A.

**Le nouveau MBA-HEC : parce que rien n'est plus pareil, ni dans notre façon d'aborder le monde et les grandes questions de l'heure ni dans notre façon de gérer.**

### Les 4 étapes du MBA-HEC :

- Découverte des langages de la gestion et des habiletés de gestion
- Maîtrise des techniques de pointe du métier de gestionnaire
- Acquisition d'une spécialisation
- Gestion du changement

### Les caractéristiques :

- Une approche transversale, multidisciplinaire
- Une formation ancrée dans l'action
- Une véritable portée internationale
- Un vaste choix de cours de spécialisation
- Un encadrement pédagogique stimulant

### Le cheminement :

- MBA intensif : une formule intensive (54 semaines), à temps complet.
- MBA en action : une formule à temps partiel (sur 3 ans), pour les gens « en action » dans leur entreprise.

### Dates limites d'admission

- Trimestre d'hiver 1997 (temps partiel seulement) : 1<sup>er</sup> octobre
- Trimestre d'automne 1997 (temps plein ou partiel) : 1<sup>er</sup> avril

### Pour information :

École des Hautes Études Commerciales  
3000, ch. de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec)  
H3T 2A7

(514) 340-6151  
Registtaire.info@hec.ca  
http://www.hec.ca



**Vous êtes une vague.**

Des flots qui coulent sans fin, elle se détache pour affronter vents et marées. Quand elle se fracasse sur un rocher c'est pour mieux se reformer. Irrésistiblement. Comme elle, vous êtes une force tranquille qui patiemment avance vers son rivage.

Nous savons qu'un portefeuille se construit lentement et que sa gestion exige du temps et des connaissances spécialisées. C'est pourquoi nous vous offrons les services d'un gestionnaire de comptes. Avec l'aide de nos analystes et de nos gestionnaires de portefeuille, il créera la combinaison parfaite qui pourra augmenter le rendement net de votre portefeuille. Toujours en tenant compte de vos besoins particuliers, du niveau de risque que vous êtes prêt à assumer et de votre horizon de placement.

Vous pouvez vous informer à l'un des centres de Gestion privée de la Fiducie Desjardins ou en composant le numéro suivant : 1 800 361-2680.

LA GESTION  
PRIVÉE  
DESJARDINS



Fiducie  
Desjardins



# Arts et spectacles

## Céline et Daniel Lavoie mènent le bal

Avec sept et six nominations pour le 18<sup>e</sup> Gala de l'ADISQ

ALAIN BRUNET

À l'approche du dix-huitième Gala de l'ADISQ, Céline Dion est mise en nomination à sept reprises. Rien de neuf sous le soleil ? Si la présence accrue de la superstar au tableau des nominés québécois (dévoilé hier) n'est pas une surprise, celle de Daniel Lavoie étonne.

L'auteur-compositeur-interprète a effectivement été retenu dans pas moins de six catégories. Vu les ventes relativement modestes de son excellent *l'a* (l'album a été acheté par un peu plus d'une vingtaine de milliers de mélomanes), on doit déduire qu'à l'ADISQ, le facteur quantitatif ne l'emporte pas toujours sur le qualitatif.

Pour leur part, Ginette Reno, Kevin Parent, Daniel Bélanger sont nommés dans cinq catégories. Luce Dufault, Jean-Pierre Ferland, Richard Séguin, Dan Bigras et les Colocs le sont dans quatre. Noir Silence, Nanette Workman, Beau Dommage, Pierre Légaré et Les Frères à cheval le sont dans trois.

Quatre collaborateurs de Daniel Bélanger et quatre de Daniel Lavoie risquent en outre de raser un Félix pour avoir collaboré à leur disque ou à leur spectacle — arrangements, prise de son, éclairages, etc. Trois collègues de Richard Séguin, trois de Jean-Pierre Ferland, deux de Ginette Reno pourraient



Daniel Bélanger, sélectionné à cinq reprises, et Judi Richards, en nomination dans la catégorie interprète féminine de l'année, entourent l'animateur du 18<sup>e</sup> Gala de l'ADISQ, Yvon Deschamps.

aussi être récompensés. Le 3 novembre, le public, le vrai, sera de nouveau convié au Gala de l'ADISQ, aux côtés des artistes et artisans de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo — comme ce fut le cas, l'an dernier, à l'aréna Maurice-Richard. Cette fois, le Centre Molson sera le lieu de la cérémonie de remise des trophées Félix. Le happening sera animé par

Yvon Deschamps, un vétéran des galas de l'ADISQ ; il s'agit de son huitième ! Denis Bouchard en assurera la direction artistique, Scott Price la direction musicale, Alain Lortie les éclairages et Marie Brissette la réalisation de la télédiffusion — à compter de 19h, le Gala sera retransmis en direct. Les billets du dix-huitième Gala de l'ADISQ sont mis en vente dès au-

jourd'hui, 10 heures, sur tout le réseau Admission (790-1245).

Les nominations et gagnants des 51 Félix (bien sûr, on ne les remet pas tous au « vrai » Gala) sont déterminés à l'issue d'un processus démocratique d'une durée de neuf mois ; ont ainsi été évalués 125 disques éligibles, 32 spectacles, 46 vidéoclips et 12 émissions de télévision mis en marché entre le 1<sup>er</sup> juin

1995 et le 31 mai 1996. Ce processus est sous la responsabilité d'un comité de scrutin formé de membres représentatifs de l'industrie.

Par ailleurs, treize jurys spécialisés se sont prononcés sur autant de catégories — le jazz, par exemple. Pour la plupart des autres catégories (excluant celles qui impliquent le vote populaire, comme les interprètes masculin et féminin de l'année ainsi que la chanson populaire de l'année), quelques 700 membres de l'Académie de l'ADISQ ont été invités à se prononcer.

Incongruités parmi les mises en nomination ? En voici une de toute beauté. L'album du conteur, chanteur et podorythmicien Alain Lacomte (de toute beauté, fort bon au demeurant), qui fait équipe avec le contrebassiste Michel Donato, a été retenu dans la catégorie jazz.

On apprendait en outre la mise en place de deux nouvelles catégories : artiste québécois/musiques du monde ainsi que pochette de disque de l'année. Cependant, le comité de scrutin a rejeté l'idée d'une catégorie de rock alternatif, un style pourtant dominant chez les jeunes. « Le comité a fait ses devoirs, analysé la situation, et jugé qu'il n'y avait pas assez de produit alternatif dont la proportion de contenu francophone est de 80 p. cent. On ne peut faire exception pour une telle catégorie », explique Solange Drouin, directrice générale de l'ADISQ et coordinatrice du scrutin. En clair, les rockeurs alternatifs devront exprimer leur différence en français, s'ils veulent voir naître à l'ADISQ une catégorie qui les représente.

## La saga polonaise d'Arlette Cousture aura-t-elle le succès des Filles de Caleb ?

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

À l'angle des rues Napoléon et De Bullion, l'épicerie de M. Favreau annonce du beurre, de la graisse, les savons Confort et Barsalou et même de la fleur. Pas un bouquet mais de la farine des années quarante à Montréal. Quelques beaux bazous de qualité sont garés le long du trottoir. Nous sommes dans la série *Ces enfants d'ailleurs*, que Jean — *Les Filles de Caleb* — Beaudin réalise d'après le roman d'Arlette Cousture.

On verra ça en mars au réseau TVA. Le tournage de 87 jours a commencé en Pologne, s'est poursuivi en studio et on termine maintenant les extérieurs d'époque rue Napoléon, où on a refait des numéros de porte comme dans le bon vieux temps.

Le tandem Cousture-Beaudin répètera-t-il le succès monstrueux des *Filles de Caleb*, qui reste encore à ce jour le chef-d'œuvre de la télévision québécoise ? On verra bien. Le roman d'Arlette Cousture qui raconte l'histoire d'une famille polonaise dont les enfants viennent s'établir au Canada était moins bon que *Les Filles de Caleb*. Moins de



Marie Tifo et Macha Grenon entourent le petit Joseph-Anaël Lemieux qui jouera le quatrième enfant Pawlowski.

souffle. Un best-seller tout de même, puisque les deux tomes se sont vendus à 400 000 exemplaires au Canada et en France, une grande réussite. Mais avec la magie de la télévision, et d'un réalisateur du calibre de Jean Beaudin, les miracles sont toujours possibles. Claude Fournier, de *Bonheur d'Occasion* et des *Tisserands du pouvoir*, a écrit le scénario, et il a ajouté des personnages qui n'étaient pas dans le roman.

Raymond Cloutier, qui incarmera le rôle du professeur polonais Tomasz Pawlowski, disait hier à la conférence de presse que le regard de notre télévision qui est toujours tourné sur nous-mêmes s'ouvrirait enfin sur le reste du monde. « Et avec du style », renchérait Marie Tifo qui jouera Zofia sa femme. Pas de faux accent polonais en vue. Ils parleront un français qualifié de

normatif. La question a fait bondir Claude Fournier. « Il faut se rendre compte qu'on parle aussi français ici merde ! »

Les enfants Pawlowski : Jerzy, Elizabeth et Jan, viendront s'établir au Canada parce que la Deuxième guerre mondiale dévaste la Pologne. Les rôles sont tenus par des acteurs peu connus : Patrick Goyette, Michèle-Barbara Pelletier et Danny Gilmore. De grosses vedettes établies se retrouveront au générique : Remy Girard en épicier qui recueille les enfants à leur arrivée, et Macha Grenon en infirmière britannique tombée dans l'oeil de Jerzy.

La série de 10 épisodes coûte 9,5 millions et a été produite par les maisons Modus TV et Néofilms. On ignore encore si le tome 2 de la saga polonaise d'Arlette Cousture fera l'objet d'une adaptation télévisi-

sée. TVA attend sans doute les cotes d'écoute pour se commettre.

### Saison américaine : la semaine prochaine

■ Les fans de la télé américaine qui ont regardé les Emmys dimanche soir ont hâte à la nouvelle saison. Eh bien, c'est à partir de la semaine prochaine. À CFCF 12, vous verrez les nouveaux épisodes de *Seinfeld* à compter du jeudi 19 à 21 h 30, mais *ER* pas avant le jeudi 26 à 22 h. *Roseanne*, *Frasier* et *Home Improvement* repartent mardi soir prochain. La nouvelle série sanglante *The Millennium*, du créateur des *X-Files*, prendra l'affiche le vendredi 24 octobre à 21 h. La comédie *Third Rock from the Sun* débutera le vendredi 20 septembre à NBC et le 27 au canal 12.

## Emmys : l'année du partage

Presse Canadienne  
PASADENA, Californie

S'il y a un mot qui pourrait caractériser le 48<sup>e</sup> gala des Emmy Awards, ce serait le partage.

Les honneurs ont été distribués de façon égale entre les nouveaux venus comme John Lithgow et les vétérans telles Helen Hunt et Julia Louis-Dreyfus. Pas même la très populaire série *ER*, qui occupe le premier rang des cotes d'écoute, n'a réussi à récolter plus d'un prix, celui de la meilleure dramatique, alors que les acteurs n'ont rien reçu.

Kathy Baker, de *Picket Fences*, et Dennis Franz, de *NYPD Blue*, ont été sacrés dimanche meilleurs interprètes dramatiques, alors que Helen Hunt, de *Mad About You*, et John Lithgow, de *3rd Rock From the Sun*, ont été choisis meilleurs acteurs dans la catégorie comédie.

*ER* faisait face à une très forte compétition dans la catégorie des dramatiques, avec *Chicago Hope*, *Law and Order*, *NYPD Blue* et *The X-Files*.

*Frasier* a reçu le prix de la meilleure comédie pour la troisième année consécutive et a mis la main sur quatre trophées cette année, dont deux dans la remise de prix préliminaires qui s'est tenue samedi.

Aucune émission n'a vraiment triomphé, mais NBC est arrivé en tête des réseaux avec 20 Emmys. HBO se classe deuxième avec 14 Emmys et ABC suit avec 12.

## Jude: du cinéma anglais sans flafas

LUC PERREAULT  
La Presse À TORONTO

Le Festival de Toronto a réussi élégamment cette année à faire disparaître l'un des plus sérieux irritants auxquels les journalistes avaient à faire face : le problème d'accès aux salles. Chaque film a désormais droit à une projection réservée à la presse et aux professionnels. Bien confortablement assis dans les salles du Sheraton, du Backstage, de l'ONF ou de l'Art Gallery of Ontario, les critiques peuvent enfin voir la plupart des films de leur choix sans avoir à faire la queue pour implorer des billets le plus souvent vendus d'avance.

Finies donc les housculades et les engueulades. Tant pis aussi pour les réactions du

« vrai » public. C'est donc dans cette atmosphère de plus grande sérénité qu'on arrive parfois à faire d'heureuses découvertes. Comme cette perle anglaise ayant pour titre *Jude*. Le réalisateur Michael Winterbottom l'a tirée d'un roman de Thomas Hardy, *Jude l'obscur*, moins célèbre que son *Tess d'Urberville*. Ce film d'une grande interprétation est servi par deux magnifiques interprètes, Christopher Eccleston (*Jude*) et Kate Winslet (*Sue*) dont on avait déjà pu admirer le talent dans *Sense and Sensibility*.

En bref, c'est l'histoire malheureuse vers les années 80 du siècle dernier d'un jeune maçon plein d'idéal qui espère un jour pouvoir enseigner à l'université mais qui se retrouve plutôt mal marié avec la fille du boucher. Quand les deux se séparent et que Jude retourne en ville pratiquer son métier de ma-

çon, il fait la connaissance de sa cousine Sue en qui il découvre l'âme soeur tant recherchée. Mais tout va se compliquer jusqu'à un drame final qu'il vaut mieux ne pas raconter. Le seul malheur de ces héros est de chercher à s'aimer en dehors des liens du mariage. D'un roman de moeurs déjà en avance sur son temps, Winterbottom réussit parfaitement à restituer la dimension tragique.

Autre point à signaler dans ce film : la qualité de la reconstitution. Le cinéma anglais me désespère parfois avec ses drames historiques qui cherchent à en mettre plein la vue grâce à l'opulence de ses costumes et ce, souvent au détriment de la vérité des personnalités.

*Jude* tranche pour le mieux sur ce plan-là. Film à costumes, certes, ce long métrage se détache du peloton par sa justesse de ton,

son atmosphère dense et la finesse de ses dialogues.

Drame contemporain cette fois, le film d'une Française, Sandrine Veysset, m'a lui aussi captivé. Dans *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, une femme élève seule à la campagne sept enfants.

Le père est un homme marié qui a déjà d'autres enfants ailleurs. Il exploite cette seconde famille en l'obligeant à effectuer des travaux maraichers dans un autre domaine, qu'il possède. Cette histoire à peine imaginable est rendue avec force par une actrice inconnue, Dominique Reymond. On arrive à comprendre grâce à elle de quel amour cette mère aime ses enfants. On comprend aussi la détresse incommensurable qui s'empare d'elle une veille de Noël. Heureusement que la neige, cette nuit-là, va se mettre à tomber...



# La saison s'ouvre lundi prochain

## MUSIQUE



Claude Gingras

Le monde des concerts fait relâche pour quelques jours encore. La saison reprend la semaine prochaine, plus précisément lundi. C'est l'Orchestre de chambre McGill qui donnera alors le signal du départ — un hasard, *of course* —, avec un programme Bach dirigé par Alexander Brott à 20 h, salle Maisonneuve de la Place des Arts, et comprenant les troisième et cinquième *Concertos brandebourgeois* et le Concerto pour deux violons. Les solistes : Yaela Hertz et Éliane Marcl, violonistes, Luc Beauséjour, claveciniste, et Timothy Hutchins, flûtiste.

Les Musici de Yuli Turovsky suivront deux jours plus tard, le mercredi 18, même salle, même heure. On y réentendra le Concerto en la mineur pour piano et cordes de Mendelssohn que Louis Lortie et l'OSM jouaient cet été à « Mozart Plus ». La soliste, cette fois, sera la pianiste suisse Brigitte Meyer.

Ce sera ensuite au tour de l'Opéra de Montréal à lever le rideau : le samedi 21, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la PdA, avec *Les Pêcheurs de perles*, de Bizet. Participation entièrement locale : Lyne Fortin, Claude-Robin Pelletier et Gaétan Laperrière, Patrice Saint-Pierre à la mise en scène, Jacques Lacombe et l'Orchestre Symphonique de Montréal dans la fosse.

Les mardi et mercredi suivants, 24 et 25 septembre, salle W.-P., l'OSM ouvre sa nouvelle saison avec la série « Air Canada ». Charles Dutoit au pupitre et une rareté au programme : le Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Spohr, avec l'American String Quartet.

Le 24 également : début conjoint de saison à Chants Libres et au Nouvel Ensemble Moderne avec la création de l'opéra de Serge Prokofiev *Le Vampire et la Nymphomane*, à l'Usine C.

La saison des concerts gratuits de la Chapelle historique du Bon-Pasteur débute le mercredi 25. Détails inconnus pour l'instant.

Les concerts CBC-McGill débentent le jeudi 26, 19 h 30, avec un programme Britten donné par le ténor Benjamin Butterfield, le violoncelliste Antonio Lysy et d'autres musiciens locaux. Le violoncelle sera aussi à l'honneur au premier concert du Ladies' Morning Musical Club le dimanche 29, 15 h 30, alors qu'on entendra le Hollandais Pieter Wispelwey.

Timothy Vernon et l'Orchestre symphonique de McGill ont choisi la septième Symphonie de Chostakovitch comme lancement de leur saison, les 4 et 5 octobre.

À l'Ensemble Arion, chaque programme sera désormais donné trois fois. Le premier, de musique française, sera donc présenté les vendredis et samedi 4 et 5 octobre en soirée et le dimanche 6 en après-midi.

Autre exception : le même dimanche 6 octobre, le Studio de Musique ancienne de Montréal ouvrira sa saison à l'église Saint-Léon de Westmount, à 15 h. Ce premier concert sera de musique chorale italienne et espagnole.

L'Orchestre Métropolitain, dans sa première saison sous la direction de son nouveau chef, Joseph Rescigno, se produira d'abord le lundi 7 octobre, salle Maisonneuve, avec le pianiste Richard Raymond dans le deuxième Concerto de Brahms.

Le même soir, même heure, salle Pierre-Mercure : début de saison à Pro Musica avec le Quatuor à cordes Melos dans, notamment, le Quatuor *Voices intimae*, rarement joué, de Sibelius.

À la Société de Musique contemporaine du Québec, la saison commence le jeudi 10 octobre, également à P.-M., avec un programme consacré aux « compositeurs exilés ». Détails retenus pour une prochaine conférence de presse.

Musica Camerata Montréal, enfin, entreprendra sa nouvelle saison le samedi 12 octobre. Une rare-

té au programme : le Trio op. 3 de Zemlinsky.

On aimera aussi savoir que les radiodiffusions en direct du Métropolitain, le samedi après-midi, à CBF-FM, débentent le 14 décembre avec *L'Elisir d'amore*, de Donizetti, réunissant Richard Leech, Andrea Rost et Gino Quilico.

### Alain Lefèvre : un deuxième disque

Alain Lefèvre autographiera son dernier disque, intitulé « Fandango », samedi, dès 13 h, au Mégastore HMV, angle Sainte-Catherine et Peel. Ce deuxième disque du pianiste montréalais produit par Koch-International comprend des oeuvres de Soler, Rameau et Scarlatti.

### Les « anciens » jeunes

L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal marquera son 20<sup>e</sup> anniversaire par un concert où les anciens membres de l'orchestre se joindront aux effectifs actuels pour une exécution de la suite symphonique *The Planets*, de Holst, le samedi 9 novembre, salle Claude-Champagne, sous la direction de Louis Laviguer. De 1976 à 1989, la formation portait le nom bilingue de Orchestre Civique des Jeunes de Montréal / Montreal Civic Youth Orchestra. Les anciens membres intéressés au projet s'inscrivent à 385-0064 avant le 17 septembre.

### Auditions

L'Orchestre Symphonique des Musiciens Amateurs du Canada (CAMMAC) invite les intéressés à joindre ses rangs. Répétitions le mercredi soir à Ahuntsic. Pour audition : 681-6950 ou 842-4548. Les formations chorales suivantes tiennent également des auditions en vue de la nouvelle saison : Chanteurs d'Orphée (489-3739), Choeur de l'Orchestre Symphonique de Mont-Royal (343-4347), Chorale féminine du Gesù (387-3254 ou 430-5573), Choeur Grégorien de l'église Saint-Jean-Baptiste (528-0618). Renseignements généraux également à l'Alliance des Chorales du Québec (252-3020).

**LES CINÉMAS** **FAMOUS PLAYERS** **ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON!**

**4.99 EN MATINÉE** REPRESENTATIONS AVANT 18H00 **4.99** La FIEVRE du MARDI

aussi le MERCREDI à 4.99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)

**HORAIRES DU 8 AU 12 SEPTEMBRE** INFO-FILM: 866-0111

|  |   |
|--|---|
| <b>PARISIEN</b><br>480, rue Ste-Catherine O 866-3856<br>TORNADEL'EFFACEUR (18+) 1 05-3 25-7 00-9 15<br>LONESTAR (S.T.F.) (13+) 1 00-3 45-6 40-9 30<br>KANSAS CITY (V.F.) (13+) 7 05-9 35<br>PINOCCHIO V.F. (G) 1 35-3 30<br>LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) 1 10<br>A TIME TO KILL (13+) 3 20-6 30-9 25<br>CAGE MA TANTE/NGAUD (G) 1 40-3 50-7 20-9 40<br>PHENOMENE (G) 1 15-4 00-7 10-9 45<br>PHENOMENON (G) 7 15-9 50<br>PARENTS SECOURS (G) 1 20-4 05<br><b>CENTRE EATON</b><br>705, rue Ste-Catherine O 985-5730<br>JACK (G) 1 10-4 10-7 00-9 30<br>PUDDING CHOMEUR (13+) 2 00-5 10-7 40-10 00<br>TIN CUP (G) 1 00-4 00-7 10-9 50<br>FIRST KID (G) 1 40-4 50-7 30-9 40<br>A VERY BRADY SEQUEL (G) 1 20-4 20-7 20-9 20<br>mer 1 20-4 20-9 20<br>A TIME TO KILL (13+) 1 30-5 00-8 30<br><b>LOEWS</b><br>954, rue Ste-Catherine O 861-7437<br>CONTE D'ETE (G) 1 00-3 30-7 00-9 30<br>LES CAPRICES D'UN FLEUVE (13+) 1 30-4 00-7 15-9 45<br>BOGUS (G) 1 45-4 15-7 30-10 00<br>JACK (V.F.) (G) 1 15-3 45-7 25-9 50<br>LONESTAR (13+) 12 45-3 50-6 45-9 35<br><b>PALACE 6</b><br>698, rue Ste-Catherine O 866-6991<br>TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2.50\$<br>ERASER (18+) 12 30-2 45-5 10-7 20-9 40<br>STRIPTEASE (13+) 12 10-2 25-4 45-7 10-9 20<br>CABLE GUY (G) 12 20-2 10-4 15<br>DRAGONHEART (G) 6 50-9 00<br>MISSION IMPOSSIBLE (G) 12 05-2 20-4 40-7 00-9 10<br>KINGPIN (G) 12 40-3 00-5 20-7 40-9 50<br>TWISTER (G) 12 35-2 50-5 00-7 15-9 30<br><b>DORVAL</b><br>250, ave. Dorval 631-8586<br>ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$<br>MARDI & MERCREDI 4,25\$<br>ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$<br>THE CROW: CITY OF ANGELS (18+) 7 10-9 40 dim 1 30-7 10-9 40<br>TIN CUP (G) 7 00-10 00 dim 1 20-7 00-10 00<br>BULLETPROOF (13+) 7 20-9 50 dim 1 40-7 20-9 50<br>THE ISLAND OF DR. MOREAU (13+) 7 30-9 30 dim 1 15-7 30-9 30<br><b>GREENFIELD PARK</b><br>3620, boul. Taschereau 671-6129<br>ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$<br>MARDI & MERCREDI 2,99\$<br>ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$<br>ALASKA (G) dim 1 30<br>TWISTER/ERASER (18+) 7 00-9 15<br>LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) dim 1 45<br>BIRDCAGE/UTTY PROFESSOR (G) 7 15-9 50<br>JOHN CARPENTER-L.A. 2013 (13+) 7 30-9 30 dim 2 00-7 30-9 30<br><b>SON DIGITAL</b> | <b>F.P.8-POINTE CLAIRE</b><br>(Pointe-Claire) 185, boul. Hymus 697-8095<br>A VERY BRADY SEQUEL (G) 7 25-9 30 dim 1 20-4 20-7 25-9 30<br>EMMA (G) 7 10-9 40 dim 1 50-4 40-7 10-9 40<br>FIRST KID (G) 7 15-9 20 dim 1 40-4 25-7 15-9 20<br>JACK (G) 7 45-10 10 dim 1 10-4 45-7 45-10 10<br>BOGUS (G) 7 20-9 45 dim 1 30-4 15-7 20-9 45<br>BIRDCAGE/UTTY PROFESSOR (G) 7 30-9 50 dim 2 00-4 30-7 30-9 50<br>HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 1 45<br>TIN CUP (G) 7 05-10 05 dim 4 10-7 05-10 05<br>A TIME TO KILL (13+) 7 00-10 00 dim 1 00-4 00-7 00-10 00<br><b>F.P.8-GREENFIELD PK</b><br>5000, boul. Taschereau 672-2229<br>A TIME TO KILL (13+) 7 05-9 55 dim 1 15-4 05-7 05-9 55<br>JACK (G) 7 25-9 40 dim 1 40-4 15-7 25-9 40<br>JACK (V.F.) (G) 7 35-9 55 dim 1 50-4 25-7 35-9 55<br>BOGUS (G) 7 10-9 30 dim 1 30-3 50-7 10-9 30<br>FIRST KID (G) 7 30-9 35 dim 2 10-4 40-7 30-9 35<br>PUDDING CHOMEUR (13+) 7 45-9 50 dim 2 05-4 20-7 45-9 50<br>CAGE MA TANTE/NGAUD (G) 7 00-9 35 dim 1 45-3 35-7 00-9 35<br>PINOCCHIO V.F. (G) dim 2 00-4 00<br>TIN CUP (G) 7 05-9 45<br><b>LAVAL</b><br>1600, boul. Le Corbusier 638-7776<br>LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) dim 1 00-4 00<br>JOHN CARPENTER-L.A. 2013 (13+) 7 40-9 45-7 40-9 45<br>PUDDING CHOMEUR (13+) 7 05-9 15 dim 1 15-3 45-7 05-9 15<br>PHENOMENON (G) 7 15-9 40<br>PINOCCHIO V.F. (G) dim 1 20-3 30<br>JACK (V.F.) (G) 7 30-9 50 dim 1 30-4 45-7 30-9 50<br>BOGUS (G) 7 25-9 55 dim 1 45-4 15-7 25-9 55<br>PHENOMENE (G) 7 00-9 30<br>PARENTS SECOURS (G) dim 2 00-4 35<br>LE ROCHER (13+) 7 20-9 50 dim 4 20-7 20-9 50<br>HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 1 20<br>BIRDCAGE/UTTY PROFESSOR (G) 7 00-9 30 dim 1 40-4 15-7 00-9 30<br>TIN CUP (G) 7 05-9 55 dim 1 10-4 00-7 05-9 55<br>A TIME TO KILL (13+) 6 45-9 45 dim 2 30-6 45-9 45<br>JACK (G) 7 15-9 30 dim 2 00-4 40-7 15-9 30<br>FIRST KID (G) 7 10-9 15 dim 1 40-4 30-7 10-9 15<br><b>CINEMA ANGRIGNON</b><br>7077, boul. Newman 366-2463<br>JACK (V.F.) (G) 7 10-9 30 dim 2 00-4 25-7 10-9 30<br>PINOCCHIO V.F. (G) dim 2 30-4 20<br>A TIME TO KILL (13+) 7 05-9 45<br>PUDDING CHOMEUR (13+) 7 30-9 35 dim 2 10-4 50-7 30-9 35<br>CAGE MA TANTE/NGAUD (G) 7 00-9 30 dim 1 30-4 15-7 00-9 30<br>HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 1 50-4 00<br>ESCAPE FROM LA (13+) 7 35-9 40<br>TIN CUP (G) 7 15-9 55 dim 1 45-4 30-7 15-9 55<br>BIRDCAGE/UTTY PROFESSOR (G) 7 15-9 50 dim 1 55-4 40-7 15-9 50<br>FIRST KID (G) 6 55-9 10 dim 1 40-3 45-6 55-9 10<br>JACK (G) 7 40-10 00 dim 2 15-4 35-7 40-10 00<br>BOGUS (G) 7 20-9 50 dim 1 35-4 05-7 20-9 50<br><b>VERSAILLES</b><br>Place Versailles 353-7880<br>PUDDING CHOMEUR (13+) 7 30-9 45 dim 1 45-4 05-7 30-9 45<br>JACK (V.F.) (G) 7 05-9 25 dim 1 15-3 50-7 05-9 25<br>BOGUS (G) 7 15-9 40 dim 1 20-4 20-7 15-9 40<br>JOHN CARPENTER-L.A. 2013 (13+) 7 25-9 50 dim 1 30-4 10-7 25-9 50<br>CAGE MA TANTE/NGAUD (G) 7 00-9 30 dim 1 00-3 30-7 00-9 30<br>PINOCCHIO V.F. (G) dim 2 00-4 00<br>TIN CUP (G) 6 50-9 35 |
|--|---|

Offre sensationnelle! **4.99\$** pour 2 films!

**SUPER SOLDE DE SEPTEMBRE**

★ DANS CERTAINS CINÉMAS SEULEMENT! ENFANTS / AGE D'OR 2,00\$

La CAGE de ma TANTE - PLUS - NIGAUD de PROFESSEUR

La TORNÉE - PLUS - L'EFFACEUR

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

**18:59** **2** L'Enfer  
Pour revoir notamment les robes les plus drôles de l'éte.

**19:00** **10** Ent'Cadieux  
Les fans de ce téléroman de Guy Fournier reprennent le collier pour une nouvelle saison, sa quatrième, ce soir. Madame la comtesse Deschâtelets y est toujours.

**20:00** **3** Indiana Jones and the Last Crusade  
La troisième de la série, avec Harrison Ford et Sean Connery dans le rôle de son père. Pas aussi bon que le premier, mais c'est Spielberg.

**20:00** **17** La Demoiselle sauvage  
Pour les fans de Léa Pool, avec Patricia Tulasne et Matthias Habich.

**21:00** **35** Salle d'urgence  
Des nouveaux épisodes en français de l'excellente série ER.

**21:00** **10** Biographies: Liz Taylor  
À la fois intéressante comme femme et comme actrice, mais surtout comme star.

**22:00** **12** On n'est pas né d'hier  
Une bonne petite série historique qui parle ce soir des droits des autochtones.

| CANAUX   | 18 h 00 | 18 h 30                               | 19 h 00                     | 19 h 30                        | 20 h 00   | 20 h 30  | 21 h 00                                  | 21 h 30   | 22 h 00   | 22 h 30                        | 23 h 00                      | 23 h 30           | CANAUX   |      |
|----------|---------|---------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|---|--|--|---|---|--------------------------------|------------------------------|-------------------|----------|------|
| SRC      | 2 9     | Ce soir / Les problèmes d'infertilité | L'enfer c'est nous autres   | Le Point                       | La Coupe du Monde de hockey / Canada - États-Unis                         |  |  |   | Le Téléjournal  | Fa si la chanter (23:26)       | 2 9                          | 13                | SRC      |      |
| TVA      | 4 8 t   | Le TVA                                | Piment fort / Guy A. Lepage | Ent'Cadieux / Début            | Place Melrose   | La Misère des riches II  |  | Le TVA  | chaBada / Johanne Blouin, Donald Pilon, Marie Plourde | TVA Sports / Loteries (23:52)  | 4 8 t                        | 7 10              | TVA      |      |
| TQS      | 15 17   | Carmen Sandiego                       | Les Aventures de Skippy     | Québec plein écran             | Cinéma / LA DEMOISELLE SAUVAGE (4) avec Patricia Tulasne, Matthias Habich |  |  | On n'est pas né d'hier                                      | Christiane Charette en direct                         | Québec plein écran             | 15 17                        | 24 45             | TQS      |      |
| TOS      | 16 30   | Guerre des clans                      | Flash / Marie Carmen        | Au-delà du réel                | La Justice du Texas (2/4)   | Salle d'urgence  |  | Reddy Reddy Go! / Noir Silence, Vincent Graton, Roger Léger | Le Grand Journal                                      | Sports Plus                    | 16 30                        | 35                | TOS      |      |
| CBC      | 5       | NewsWatch                             |                             | Inside Qc                      | Liberty Street  | World Cup Hockey / Canada - États-Unis                                   |  |   |   | CBC News                       | 5                            |                   | CBC      |      |
| CITV     | 6       |                                       |                             | On the Road...                 |   |  |  |   |   |                                | 6                            |                   | CITV     |      |
| CITV     | 12      | Pulse                                 |                             | E.T.                           | The 12 Step...  | Roseanne   | Frasier                                  | Home Improvement  | John Larroquette                                      | Mavericks: New Zealand         | CTV News                     | Pulse             | 12       | CITV |
| CITV     | 8       | Newsline                              |                             | Wheel of...                    | Jeopardy!   |  | Drew Carey Show                          |   | Coach   | NYPD Blue                      | News / Roseanne              | Nightline (23:35) | 8        | CITV |
| ABC      | 22      | News                                  | ABC News                    | Funniest Home Videos           |   |  |  |   |   |                                | ABC 22                       |                   | ABC      |      |
| CBS      | 3       | News                                  | CBS News                    | E.T.                           | Political Message   | Cinéma / INDIANA JONES AND THE LAST CRUSADE (4) avec H. Ford, S. Connery |  |   |   |                                | News (23:06)                 | Late Sh. (23:35)  | 3        | CBS  |
| NBC      | 5       | News                                  | NBC News                    | Home Improv.                   | Wheel of...   | Mad About You  | Frasier                                  | Caroline in...  | Dateline NBC  |                                | News                         | Tonight (23:35)   | 5        | NBC  |
| PBS      | 33      | Newshour                              | Nightly Business            | Computer...                    |   | Nova / The Real Jurassic Park  | People & the Power Game                  |   |   |                                | Cinéma / WRITTEN ON THE WIND | 33                | PBS      |      |
| PBS      | 57      | ITN News                              | Nightly Business            | Newshour                       | Lawns & Gardens   |  |  |   | Garden Birds of America                               | EastE. (23:10)                 | C. Rose (23:40)              | 57                | PBS      |      |
| ONT      | 12      | C. Sandiego                           | Shlak                       | ...marteau                     | Amén. paysager  | Fous d'animaux   | Jeune autrem.                            | Cinéma / CRIMES ET DÉLITS (3) avec Martin Landau            |   |                                | Bouillon de culture          | 12                | ONT      |      |
| ONT      | 24      | Eric's World                          | The Intrepids               | Stories...                     | S. Grigson's  | Studio   |  | Catherine Cookson: The Man Who Cried                        | Science Fiction                                       | The Search for the Polar Grail | 24                           |                   | ONT      |      |
| A & E    |         | Quincy M.E.                           |                             | The Equalizer                  |   | Biography: The Astors  | Silent Witness / Long Days, Short Nights |   |   | Law and Order                  | A & E                        |                   | A & E    |      |
| BRAVO    |         | Bill Clark Sextet                     |                             | Bravo! News                    | Ginette Reno & Oliver Jones   | For the Whales   | Vanessa Mae                              | Vanessa Mae - Red Hot at the...                             | Monty Python  | The Avengers                   | BRAVO                        |                   | BRAVO    |      |
| CANAL D  |         | Les Envahisseurs                      |                             | On a marché sur la Terre       | L'Ouest, le vrai  | Biographies / Elizabeth Taylor   | 20e Siècle                               | Destination Danger  |   |                                | CANAL D                      |                   | CANAL D  |      |
| DISC.    |         | Beyond 2000                           |                             | @ discovery.ca                 | Great Parks   | Last Frontier  | Behaving Like Animals                    | The Know Zone   | Hi-Tech Culture                                       | @ discovery.ca                 | DISC.                        |                   | DISC.    |      |
| FOX      |         | The Simpsons                          | Roseanne                    | Cheers                         | Home Improv.  | Cinéma / DARK ANGEL avec Eric Roberts                                    |  | Seinfeld  | Cops  | Star Trek: Next Generation     | FOX                          |                   | FOX      |      |
| FOX(Ont) |         | Home Improv.                          | The Simpsons                | Home Improv.                   | Seinfeld  |  |  | Star Trek: Next Generation                                  | Baywatch  |                                | FOX(Ont)                     |                   | FOX(Ont) |      |
| MP       |         | Planète Rock                          | Le Mix                      | Les Bombes                     | 1 x 5   | Sp. Week-end 1986 / R. Séguin  | Perfecto                                 | Musique vidéo   |   |                                |                              | MP                |          |      |
| NW       |         | World News                            | Business World              | Early Edition                  |   | The Lead   | Face Off                                 | Pamela Wallin Live / M. Atwood                              | Inside Royalty  | The National                   | National Sports              | NW                |          |      |
| RDI      |         | Euronews                              | Au travail!                 | Monde ce soir                  | Capital Actions   | Reportages / Mort de l'apartheid (3/3)                                   | Le Journal RDI                           | Maisonneuve...  | Le Téléjournal  | Le Point                       | Le Téléjournal               | Ontario / l'Ouest | RDI      |      |
| RDS      |         | Rallye... (17:30)                     | Sports 30 Mag               | Arts martiaux                  | Formule Atlantique 1996   | Spécial Boxe / James Toney - Duran Williams                              | Sports 30 Mag                            | AutoSport...  |   |                                |                              | RDS               |          |      |
| SE       |         | Loin des yeux, près du coeur (17:45)  |                             | La Présence des ombres (19:25) |   | Mentalité dangereuse   |  | L'Amour conjugal (22:45)                                    |   |                                |                              | SE                |          |      |
| TMN      |         | Force (17:00)                         | Dream On (18:35)            | Le Secret de Jérôme            |   | Malicious  |  | Exotica (22:45)   |   |                                |                              | TMN               |          |      |
| TSN      |         | WWF (17:30)                           | Sportsdesk                  | That's Hockey!                 | Baseball / Texas - Blue Jays  |  |  | Sportsdesk  |   |                                |                              | TSN               |          |      |
| TV5      |         | Chiffres...                           | Studio Gabriel              | Journal FR2                    | Télescope   | Comment ça va?   | À bon entendeur                          | Paris Lumières  | Journal belge   | Studio Gabriel                 | 40 Degrés...                 | TV5               |          |      |
| YTV      |         | Stickin' Around                       | Earthworm Jim               | Bump in Night                  | Are You Afraid  | Goosebumps   | Nighthood                                | Xtreme  | YTV News  | Heartbeat                      | Dave Osborne                 | YTV               |          |      |

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



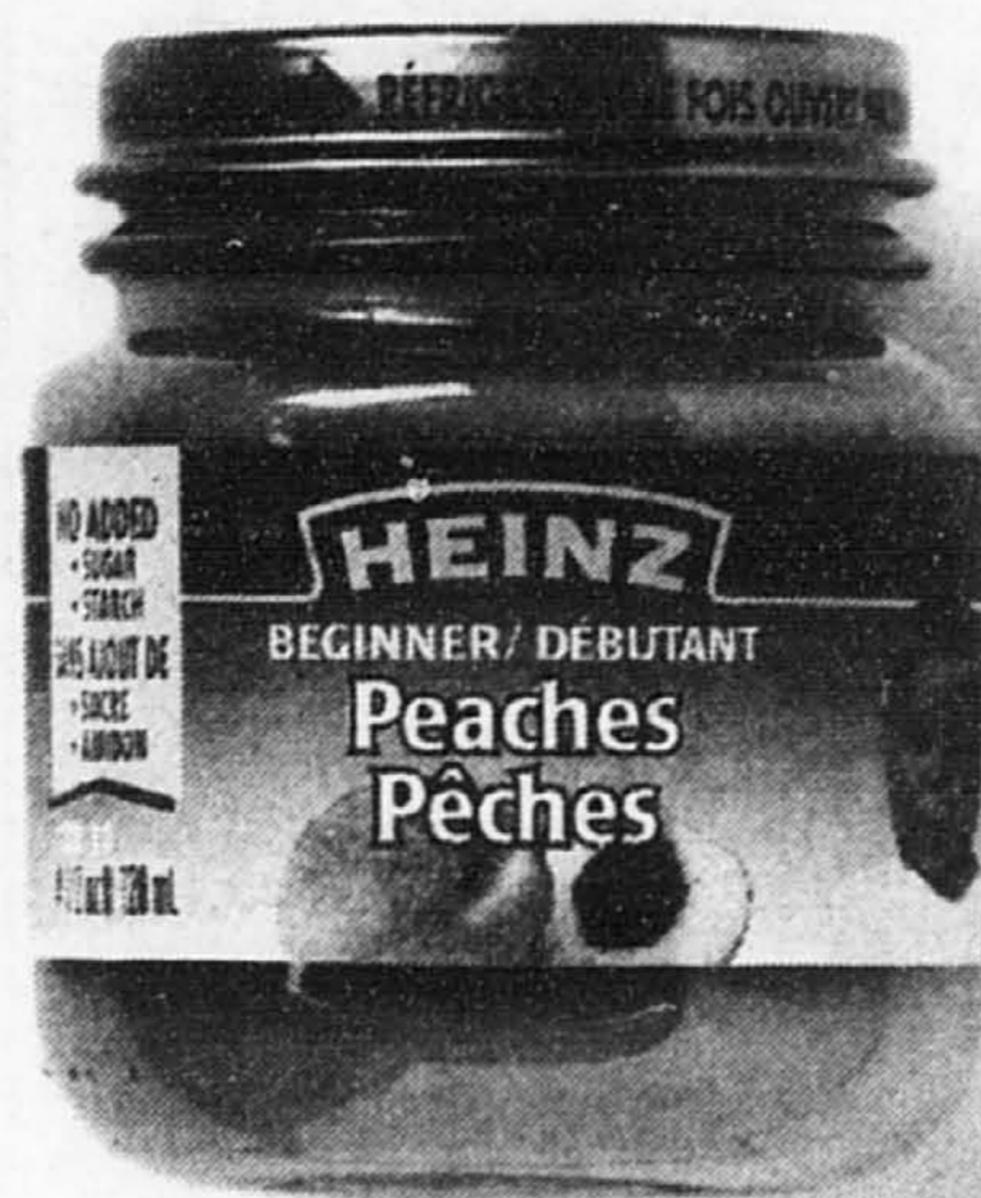
Elizabeth Taylor

**Reddy Reddy Go!**

**22 h**

Francis accueille Noir Silence, Vincent Graton, Roger Léger, Estella, mannequin.

**TQS**  
Allumée!



## Selon nous, tous les parents devraient avoir accès à des choix sains pour leur bébé.

C'est pourquoi chez Heinz nous offrons déjà une gamme complète de plus de 60 variétés d'aliments pour bébés consistant de fruits, légumes, viandes, jus et céréales ne contenant ni amidon ni sucre ajoutés. Et c'est pourquoi nous avons également développé 20 autres variétés qui seront offertes en magasin d'ici la fin de l'année. Aucune autre marque d'aliments pour bébés au Canada ne vous offre autant de variétés sans amidon ni sucre ajoutés.

### *Surveillez l'arrivée de notre nouvelle étiquette*

Pour vous aider à reconnaître les aliments Heinz pour bébés qui ne contiennent aucun ajout d'amidon ou de sucre, de nouvelles étiquettes feront leur apparition d'ici quelques semaines dans tous les magasins vendant les aliments Heinz pour bébés.

### *Un autre choix sain*

Nous offrons également des variétés d'aliments pour bébés qui contiennent de petites quantités d'amidon modifié ou de sucre. Ces ingrédients rehaussent le goût et assurent une consistance homogène et une bonne distribution des éléments nutritifs. Ils sont en outre scientifiquement reconnus comme faciles à digérer et sûrs pour les nouveaux-nés. Comme tout parent le sait, le meilleur aliment pour bébés au monde ne saurait être bénéfique si votre bébé le rejette. Pour cette raison, nous procédons à des essais rigoureux sur toutes nos recettes et ne choisissons que celles que vous préférez.

### *Une nouvelle option pour votre bébé*

Notre nouvelle gamme d'aliments biologiques pour bébés, Les Bienfaits de la Terre, augmente le choix de produits ne contenant ni amidon ni sucre ajoutés. Ces nouveaux aliments pour bébés seront disponibles partout au pays dès le début de la nouvelle année.

Nous nourrissons les bébés canadiens depuis plus de 60 ans. Leur procurer des aliments sûrs qui leur assurent un régime alimentaire équilibré, un choix d'aliments sains et nutritifs ainsi que des saveurs agréables, est une mission que nous prenons fort au sérieux.

Si vous avez d'autres questions, nous vous encourageons à nous appeler directement au 1-800-565-2100.

